

CONJONCTION

No. 37

Pradel Pompilus — Destin de la langue française en Haïti.
Jean Botrot — Festival Victor Hugo.
Le centenaire de l'Université Laval de Québec.

POEMES

Victor Duhaméau — Fraeniel

SILHOUETTE

P. A. Touchard par René Delange

COURRIER DE FRANCE

Défense et illustration des livres d'outre-mer (René Maran)
Livres de France

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Un volcan haïtien récent (Jacques Butterlin)
L'archéologie en Haïti (Kurt Fisher)
L'œuvre des colonies de vacances (R. Charmant)
Livres et Revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

No. 37

Pradel Pompilus — Destin de la langue française en Haïti.
Jean Botrot — Festival Victor Hugo.
Le centenaire de l'Université Laval de Québec.

POEMES

Victor Duhaméau — Fraeniel

SILHOUETTE

P. A. Touchard par René Delange

COURRIER DE FRANCE

Défense et illustration des livres d'outre-mer (René Maran)
Livres de France

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Un volcan haïtien récent (Jacques Butterlin)
L'archéologie en Haïti (Kurt Fisher)
L'œuvre des colonies de vacances (R. Charmant)
Livres et Revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

CONJONCTION

ABONNEMENT ANNUEL

(6 numéros) :

En Haïti : 3 dollars

à l'Étranger : 3 dollars 50

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

France et Union Française : Dépositaire Exclusif :

Editions de l'Union Française 3, Rue Blaise-Desgoffe — Paris (VIe)

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français**

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 5452

SOMMAIRE

Pradel Pompilus — <i>Destin de la langue française en Haïti</i>	5.—
Jean Botrot — <i>Festival Victor Hugo</i>	17.—
<i>Le centenaire de l'Université Laval de Québec</i>	21.—

POEMES

Victor Duhaméau — <i>A mon inconnue</i>	23.—
Fraeniel — <i>Higuenamota</i>	23.—

SILHOUETTE

P. A. Touchard, <i>par René Delange</i>	26.—
---	------

COURRIER DE FRANCE

Défense et illustration des livres d'outre-mer.... <i>par René Maran</i>	29
Les livres.....	31

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Un volcan haïtien récent..... <i>par Jacques Butterlin</i>	39
L'archéologie en Haïti..... <i>par Kurt Fisher</i>	45
L'œuvre des colonies de vacances..... <i>par R. Charmant</i>	50
Livres et revues.....	54

CHRONIQUE	59
-----------------	----

DESTIN DE LA LANGUE FRANÇAISE EN HAITI (*)

par PRADEL POMPILUS

Le plus grand mérite de la jeune école ethnologique haïtienne, c'est d'avoir tenté, dans le cours de ce dernier quart de siècle, une nouvelle définition de l'homme haïtien et d'avoir mis en relief, parmi les traits fondamentaux de notre tempérament et nos valeurs de socialité, ce que nous devons à nos origines africaines. Mais de même que nous ne pouvons nier ce que nous devons à la lointaine Afrique, on ne peut contester notre profond attachement à tout ce que nous avons gardé de deux siècles de domination française, à la langue française en particulier. Attachement légitime, puisque la possession de la langue française nous assure la participation à un riche héritage culturel, aux biens spirituels accumulés par vingt siècles de civilisation ! Attachement légitime, puisque en des jours d'épreuves pour l'honneur national et de péril pour notre indépendance, elle constituait un des éléments de défense de notre nationalité ! Attachement légitime puisque il est généralement admis que tout ce que nous tenons de notre contact avec la France confère à notre petite communauté libre une physionomie originale.

Cette langue française, qui nous ouvre la voie à tant de richesses spirituelles, qui a une fois protégé notre liberté et qui marque de façon si originale notre physionomie, quel est son destin dans notre pays ? Verra-t-on sa frontière reculer indéfiniment par suite de la concurrence des deux grandes langues de civilisation qui dominent dans les Amériques et de sa lutte avec l'idiome local ? Est-elle appelée au contraire à se répandre dans un laps de temps plus ou moins long et à évoluer vers une forme régionale qui se différencie profondément du français de France ? La question, me semble-t-il, ne relève pas de la pure spéculation : elle intéresse notre avenir puisqu'il s'agit en même temps de l'unité morale de la nation haïtienne et de la fusion des deux entités qui la constituent.

Je voudrais, pour y répondre, préciser la position actuelle du français en Haïti et, me fondant sur les enseignements de la linguistique, essayer d'en induire l'avenir.

(*) Conférence prononcée à l'Institut Français, le 19 février 1952.

Cependant la question que j'aborde est beaucoup plus complexe. Elle revêt, je m'en suis bien rendu compte, un caractère d'extrême délicatesse, parce qu'elle a rapport à l'actualité. Elle déborde le domaine de la linguistique et se situe sur le plan social et éducatif. L'aborder, c'est remettre sans doute sur le tapis des questions irritantes, sur lesquelles s'est faite au moins une transaction capable d'apaiser les antagonismes ; c'est s'exposer à se voir assigner des positions contradictoires suivant l'optique particulière de chaque auditeur. Mais avons-nous le droit, par souci de notre repos, de renoncer à la recherche de la vérité et d'éluder des questions importantes pour l'avenir de notre pays ? Je crois du reste qu'il est possible d'aborder le problème sans préjugé, sans parti-pris, avec le détachement et la sérénité qui conviennent à l'examen des questions sérieuses et qui écartent toute interprétation fantaisiste. Si au cours de mon exposé il m'arrive de faire allusion à certains faits de langue, je vous prie de croire que je n'entends critiquer personne : du point de vue où je me place, on ne découvre pas de fautes, on constate simplement des faits de langue.

La question du destin de la langue française en Haïti m'est venue à l'esprit en présence de certains faits assez troublants. Ainsi, le dernier recensement de la ville de Port-au-Prince opéré en janvier 1949 a révélé que sur une population de 142.000 âmes environ, 15.800 personnes parlent couramment le français à la maison, soit 11,1%. C'est là, vous en conviendrez, une proportion nettement faible, surtout quand il s'agit de la Capitale du pays. Naturellement, la proportion d'individus aptes à parler le français est bien plus forte, mais seul le fait intéresse le statisticien. Je regrette que la question : quelle langue parlez-vous couramment à la maison ? n'ait pas été posée lors du recensement général. Les réponses rendraient possible une comparaison de la position du français dans les villes de province. Cependant les résultats pour Port-au-Prince sont assez significatifs. Ils confirment du reste des constatations que j'ai faites personnellement. Mes recherches me portent à m'intéresser au développement spontané de notre parler français et, pour parvenir à recueillir sur le vif des tours et des expressions qui se déroberaient dans la conversation surveillée d'un salon ou d'un cercle, je fais ce que fait tout bon enquêteur : je passe des heures dans les salles de spectacle, plus attentif aux réflexions des spectateurs qu'à la pièce ou au film, je fais sans destination précise des courses d'autobus, je me faufile, les soirs de concert public, parmi les groupes de promeneurs. Que de fois ne suis-je pas retourné chez moi bredouille, me demandant si le domaine du patois ne s'est pas étendu, en dépit des progrès réels de l'enseignement élémentaire et se-

condaire et si la langue française elle aussi ne pâtit pas en Haïti des suites de la dernière conflagration européenne et de la réapparition de certain complexe psychologique latent dans notre milieu.

La situation actuelle du français peut s'expliquer comme une conséquence de la seconde guerre mondiale. La suspension des contacts avec la France a amené dans diverses universités étrangères une diminution du nombre des étudiants qui s'intéressaient à l'étude de la langue française. Les rapports commerciaux franco-haïtiens, déjà profondément entamés durant la guerre de 1914-1918, se sont relâchés davantage, sans que la reprise des affaires puisse accuser dans l'après-guerre une certaine intensité. Ce relâchement des liens économiques a amené chez nous aussi, dans l'ordre culturel, un certain recul du français et d'autres suites que nous déterminerons plus loin.

Si l'extension d'une langue de civilisation est liée à la puissance du pays qui en représente le foyer, il n'est pas téméraire de penser que la situation de la langue française à l'étranger se ressent de la nouvelle orientation de la politique mondiale. Bien que les grandes nations de l'Europe occidentale aient conservé dans le monde un grand prestige moral dû à leur passé, à l'expérience de leurs diplomates, à la valeur de leurs savants et de leurs penseurs, elles n'en sont pas moins obligées de compter avec d'autres grandes nations dont la puissance s'affirme et rayonne. L'anglais bénéficie de l'avantage d'être une langue commune à l'Angleterre et aux Etats-Unis d'Amérique, mais le français en conséquence a vu restreindre sa place considérablement. L'expérience en a été faite en plein Paris, au cours de la présente assemblée générale de l'ONU.

A ces causes dont la portée est universelle s'en ajoute une autre, plus spéciale à notre pays, le développement d'un préjugé qui consiste à lier la lenteur de notre évolution sociale et économique au maintien de la langue française comme langue officielle d'Haïti. Ce préjugé n'est pas récent. Ses racines sont profondes et on en trouve déjà la manifestation dans ce retentissant débat sur la mentalité haïtienne qui a mis aux prises en 1907 toute une jeunesse ardente, fougueuse et impatiente de frayer les voies de l'avenir. A Nemours Auguste, Georges Sylvain, Justin Montas, M. Dantès Bellegarde, défenseurs de nos traditions nationales et de la culture française s'opposaient Clément Magloire et Fleury Féquière, qui, à la suite de le Play et de Demolins, tenaient pour les disciplines anglo-saxonnes. Dans le choc des idées tantôt empreintes de bon sens, tantôt puériles et étrangères au sujet, on eût pu percevoir, dans ce dernier camp, l'expression

d'une sorte de désaffection à l'égard de la France et de ce qu'elle représente essentiellement pour les autres nations : les hautes études, la haute culture. Fleury Féquière s'est évertué à tirer de l'histoire contemporaine de mesquins petits faits dont le souvenir devait, d'après lui, éloigner les Haïtiens de la France. Auguste Magloire répétant Demolins, qui disait du mal de son pays sans conviction — comme tout bon Français — est parti en guerre contre les nations latines en général et principalement la France et l'Espagne. Dans cet abattage de toutes les valeurs françaises, la langue française, sans être directement mise en cause, s'est ressentie de ces attaques, au point qu'Anténor Firmin s'est vu contraint d'intervenir dans le débat et a consacré à la question de la langue nationale d'Haïti sa deuxième lettre de Saint-Thomas.

Le préjugé en question est aujourd'hui plus vivace, fortifié ou par une légitime ambition de progrès social, ou par les aspirations matérialistes et la soif de succès immédiat qui sont la marque de notre temps. Il est partagé par des gens simples et aussi par des clercs. N'a-t-on pas vu un ancien Secrétaire d'Etat de l'Education nationale exprimer, il y a quelques mois, dans les colonnes d'un quotidien de Port-au-Prince, le regret de notre rencontre avec la France dans les Antilles, parce que en particulier le français, que nous avons hérité de la colonie de Saint-Domingue, n'est pas une langue de masse et qu'il serait, en dehors de la France, un mauvais véhicule de civilisation ? J'examinerai au moment opportun la valeur de cette argumentation.

Nous avons dit, il y a quelques instants, que l'affaïssement du commerce entre la France et notre pays n'a pas été sans influence sur la position de la langue française d'Haïti. Cela se comprend aisément : tandis que se relâchaient les relations économiques entre la France et nous, ces relations s'intensifiaient dans une autre direction. Les deux guerres mondiales et des circonstances politiques exceptionnelles ont contribué à faire du marché américain notre principale source d'approvisionnement pour les machines, les produits manufacturés, les médicaments, les produits chimiques, etc. Même certaines activités manuelles ou industrielles n'ont pris naissance ou ne se sont développées dans notre pays que durant ces derniers temps. Elles ont été importées directement d'Amérique, ainsi que les appareils ou machines qui en facilitent l'exercice. Rien d'étonnant si dans les secteurs de la mécanique, de la radio, de l'électricité, etc., la concurrence s'établit entre le français et l'anglais et si elle s'exerce à l'avantage de ce dernier idiome. Suivant l'adage : *Rem verba sequuntur*, beaucoup d'objets, pièces d'automobiles, appareils

électriques, instruments chirurgicaux, produits alimentaires sont connus et désignés spontanément chez nous par leurs noms d'origine, soit dans le langage des ouvriers et commerçants, soit même dans le parler courant des gens du monde. Prenons au hasard quelques exemples : clutch, cangrease, starter, shock-absorber, tank au sens de réservoir d'essence, coil, switch, gasket, plug (qui s'est provigné en « ploguer »), patch (sur lequel on a formé patcher), freezer, etc. Et souvent le sujet parlant ne se doute même pas de l'existence d'un mot français pour désigner le même objet. Dans certains cas, le mot français et le mot anglais sont employés indifféremment, mais il y a prédominance marquée du mot anglais : fuses et fusibles, flash et lampe de poche, tubes (qui est un anglicisme) et lampes de radio, short wave et long wave en face de ondes courtes et ondes longues, etc.

Les échanges culturels entre notre pays et les Etats-Unis d'Amérique, en particulier la fréquentation constante des Universités américaines par de nombreux étudiants haïtiens depuis environ un quart de siècle ont contribué à enrichir notre langue française de nombreux emprunts faits à l'anglais.

L'idée d'un rapprochement culturel avec la grande démocratie nord-américaine s'était heurtée pendant quelque temps à la méfiance d'une grande partie de la classe cultivée d'Haïti. En même temps celle-ci évitait avec une jalouse intransigeance toute pénétration de l'anglais dans le français d'Haïti, témoin ce passage assez amusant d'une annonce que j'ai découverte avec grand plaisir dans le journal la « Presse » du 7 mai 1931 : « D'autre part, nous croyons savoir que ce mois-ci M. Dorsinville organisera un concours de beauté pour savoir quelle est la plus belle de nos jeunes filles qui doit figurer comme *Mademoiselle Haïti*, pour ne pas employer le mot américain « Miss ». Le nationalisme culturel avait assiégé même l'esprit de nos écoliers et s'exerçait parfois au détriment de nos intérêts humains. Un jeune collégien de ma connaissance, ordinairement sage et réservé, n'a-t-il pas répliqué avec une moue dédaigneuse au bon Père qui réclamait de sa part un peu plus d'attention à la classe d'anglais : « ça ne m'intéresse pas de savoir l'anglais ! »

Après le mois d'août 1934 cependant, quand nous avions moins de raisons sentimentales de nous raidir contre notre puissant voisin, quand nos relations avec les Etats-Unis, inspirées par la politique du bon voisinage, eurent pris la forme d'une coopération, quand l'idée du rapprochement des peuples de ce continent avait fait de grands progrès, notre élite intellectuelle, imposant silence à ses préjugés, reconnut le parti qu'elle pouvait tirer de la connaissance des deux grandes langues du continent,

de l'anglais surtout, et de la fréquentation des universités et des centres d'études américains. Des bourses, en nombre croissant chaque année, permirent à nos compatriotes de partir vers des découvertes, des contacts et des destins nouveaux. Médecins, ingénieurs, journalistes, professeurs, directeurs d'entreprises, chefs de service, ces anciens étudiants haïtiens d'universités américaines, dont l'anglais est devenu la seconde langue, ont activement contribué à l'établissement de notre langue courante. C'est dans leur esprit même que s'établit la concurrence entre le français et l'anglais. Que de fois ne leur arrive-t-il pas, un peu par snobisme, mais le plus souvent par suite d'un phénomène psychologique bien compréhensible, de nommer un objet, un geste, une attitude d'abord par le terme anglais, quitte à se lancer ensuite vainement à la poursuite de l'expression française correspondante ! « Excusez-moi, je ne connais pas le terme français qui désigne cet appareil », disait une fois un conférencier à ses auditeurs sur le ton le plus naturel. En effet, il avait étudié sa technique pendant quatre années, seulement dans des universités américaines. C'est à ce groupe de sujets parlants que le français d'Haïti doit de nombreux mots d'emprunts qui ont à peu près supplanté les mots français de même valeur : training, background, staff, chairman, ceiling price, minimum wage, et surtout des mots anglais francisés tels que supervision (et les mots de même famille superviser et superviseur) sanitation, opportunité au sens d'occasion, agrément dans l'acception de « accord », évidence au sens de « preuve », éducationnel, émotionnel, etc... Voici, en manière d'illustration, quelques phrases que j'ai recueillies sous les lèvres de compatriotes appartenant à ce groupe : « Je faisais une enquête sur le minimum wage » j'ai visité la maison du basement à l'étage », « j'ai reçu un training à Porto-Rico ».

La langue écrite aussi a accueilli de nombreux mots anglais. Nos quotidiens en fournissent des exemples en abondance : « La pluie d'hier soir a causé de grands dommages. « Le « mainhole » de la bouche d'égoût placée au carrefour des rues Capois et Nicolas s'est effondré ⁽¹⁾. » « Le wharf des Cayes est dans un état déplorable. Le hangar est délabré, un seul petit « winch » fonctionne tant bien que mal ⁽²⁾. » « Le Président de la République abaisse le switch (sans guillemets cette fois) inondant la ville de lumière ⁽³⁾. » « J'aurai l'avantage précieux de voir, de près, les « achievements » techniques de bon nombre de journaux américains, grands et petits ⁽⁴⁾. »

(1) Nouvelliste, 19/10/51.

(2) Démocratie, 24/9/51.

(3) Le Matin, 16/2/52.

(4) L. M. Nouvelliste, 28/2/50.

Mon dessein n'est pas d'étudier pour le moment d'une façon exhaustive les emprunts que notre langue française a faits à l'anglais des Etats-Unis d'Amérique. Le cadre d'une conférence suffirait à peine à rendre compte de cette enquête, car il faudrait montrer la pénétration de l'anglais dans des secteurs divers tels que l'industrie, la réclame commerciale, en particulier les enseignes des maisons de vente, les sports, la vie intellectuelle, la vie sociale où se remarque, entre parenthèses, la nette prédominance des formules de politesse « *Good bye* » et « *All right* », la vie administrative qui a gardé, entre autres expressions intéressantes le verbe « tchéquer » formé sur l'anglais *check* et un verbe défectif « oquer » (O.K.) très courant dans nos bureaux : « Il n'a pas « oqué » la pièce, fit remarquer une dame à son employé — Si, il l'a oquée à la ligne », répondit l'employé. Mon dessein, dis-je, est de montrer les forces avec lesquelles lutte la langue française en Haïti et de chercher à connaître l'issue de la lutte.

Les emprunts, dont je viens de donner quelques exemples, sont surtout des emprunts de vocabulaire. On peut dire que la pénétration de l'anglais n'a pas encore atteint notre syntaxe, si l'on fait abstraction de certains emplois de prépositions françaises et de certains faits de calque que l'on peut mettre au compte de la traduction trop littérale des nouvelles de presse transmises en anglais. En voici deux exemples : « Au cours d'une récente interview, les Haïtiens ont dit qu'ils s'intéressaient particulièrement *dans* les systèmes d'assurances pour maladies et maternité » ⁽¹⁾ « De nouvelles tentatives de violence ont été rapportées à Panama, comme des écoliers en grève depuis deux mois ont essayé de mettre le feu à une école » ⁽²⁾. Enfin un exemple qui n'est pas une phrase traduite : « Mercredi soir, vers 5 heures, un mortel accident a été enregistré sur la route de Carrefour-Gressier... Cet accident a eu lieu quand le camion International No. 5272... et la camionnette Dodge No. 4001... entrèrent en collision à Macorne... » ⁽³⁾ Dans ce dernier énoncé, comme dans le précédent, la construction est parfaitement française, mais le rapport établi entre les faits ne correspond nullement aux habitudes de l'esprit français. Il n'y a pas de rapport de subordination entre les deux faits contenus dans la phrase : le fait de l'accident et la nature de l'accident, il s'agit de deux faits d'égale valeur dont le second précise le premier. Nos emprunts à l'anglais se limitent donc, d'une manière générale, à

(1) *Nouvelliste*, 1, 2, 3/11/51.

(2) *Nouvelliste*, 5/1/52.

(3) *Le Nouvelliste*, 27/12/51.

des emprunts de vocabulaire. Or, il est enseigné que « l'emprunt de vocabulaire, aussi loin qu'il soit poussé, peut rester en quelque sorte extérieur à la langue » (1). Tant que la syntaxe d'une langue reste intacte, son génie est sauvegardé. Du reste, le français de Paris s'est incorporé beaucoup de mots anglais, sans avoir été atteint dans sa structure, et bien des faits signalés ici peuvent aussi s'observer en France ou en territoire français par suite des rapports économiques de plus en plus étroits entre les Etats-Unis et l'Europe occidentale. Je crois même que les nombreux anglicismes dont les enseignes de certaines maisons de commerce nous fournissent des exemples comme : San Francisco boulangerie, Ghislaine Bazar, Atomique rhum, Gabriel's sont une imitation de ce qui se fait à Paris dans ce domaine. L'anglais, en définitive, ne constitue pas une menace bien grave pour notre français. Le nombre des Haïtiens anglophones est, tout compte fait, plutôt restreint.

La concurrence du créole me paraît bien plus sérieuse et mérite un examen attentif. Une observation même superficielle suffit pour nous convaincre que la position de l'idiome local s'est considérablement renforcée. C'est là sans doute la conséquence de certaines attitudes intellectuelles louables en soi et d'un profond désir de progrès social, mais peut-être aussi de quelque erreur d'optique qu'on a le devoir de signaler quand on la découvre.

Bien qu'il ait seulement effleuré dans deux pages de son volumineux ouvrage les problèmes posés par le créole, il est certain que l'auteur de *Ainsi parla l'oncle*, dans sa tentative de réintégrer dans leur dignité toutes les valeurs « authentiquement indigènes » frappées d'ostracisme par le développement de ce qu'il appelle « le bovarysme collectif », n'a pas peu contribué à modifier l'attitude des Haïtiens en face de leur idiome local. Cette attitude nouvelle, qui procède de motifs plutôt affectifs, est conforme au fond à l'enseignement des linguistes, qui ignorent les catégories de langues inférieures et de langues supérieures. « Pour le moment, écrit le Docteur P. Mars, en 1928, il (le créole) est le seul instrument dont nos masses et nous, nous nous servons pour l'expression de notre mutuelle pensée, instrument primitif à bien des égards, mais d'une sonorité et d'une délicatesse de touche inappréciables. Tel quel, idiome, dialecte, patois, son rôle social est donc un fait, dont nous n'avons pas le pouvoir de nous dégager. C'est grâce au créole que nos traditions orales se perpétuent et se transforment, et c'est par son intermédiaire que nous pouvons espérer combler un jour le fossé qui fait de nous et du peuple deux entités apparemment distinctes et souvent

(1) J. Vendryès. *Le Langage*, Paris, 1921, p. 341.

antagonistes » (1). L'autorité de l'écrivain a peut-être, avec le recul du temps, donné à sa pensée plus de sens qu'il n'a voulu y mettre, cependant n'y a-t-il pas dans ces suggestions comme un pressentiment des préoccupations actuelles, le germe des idées qui allaient s'amplifier, se prolonger et se préciser dans les œuvres de ses disciples ?

L'ensemble des efforts entrepris pour élever le plus rapidement possible le niveau très bas de nos masses urbaines et rurales, et en particulier la campagne de lutte contre l'analphabétisme par l'emploi préalable de la langue maternelle, constituent sans aucun doute un élément nouveau du problème qui nous intéresse. Qu'il soit urgent de mettre à la disposition de nos paysans et de nos ouvriers des villes, par les méthodes les plus simples et les plus rapides, les connaissances et les techniques indispensables à l'amélioration de leur vie économique, morale et sociale, nous en sommes tous profondément convaincus aujourd'hui. Qu'il faille pour cela enrayer l'analphabétisme qui est l'une de nos plaies sociales les plus vives, c'est également logique. Que dans ce cas l'emploi de la langue maternelle, le créole, qui résume l'expérience vécue du sujet, permette d'aboutir plus facilement aux résultats désirés, cela encore est, pédagogiquement, vrai. Que la langue vernaculaire soit d'un précieux concours même dans l'enseignement élémentaire, j'en conviens. Que cependant la lecture de l'idiome local ne soit pas une fin, mais un moyen, un palier qui doit permettre à l'éduqué d'accéder plus tard au français, parce que le créole n'a pas servi à l'expression d'une littérature écrite et que l'horizon du sujet exercé à la lecture de cette seule langue risque d'être considérablement borné, voilà ce que l'on admet en général mais que l'on pourrait facilement oublier dans le feu de l'enthousiasme.

Dans tous les cas, le développement intensif d'une campagne d'alphabétisation qui prend le créole pour point de départ, la préparation de manuels en créole, la catéchisation et les émissions radiophoniques en créole, tout cela inspiré par un louable souci de franchir la distance qui sépare le peuple et les élites du pays, constitue l'atmosphère qui prépare, semble-t-il, notre langue vulgaire à évoluer vers la dignité d'une langue nationale. Qu'on ne s'y trompe pas cependant. Les conditions actuelles de la lutte entre notre créole et le français sont bien loin d'être identiques aux conditions historiques qui ont favorisé dans l'Europe occidentale, du VI^e au XII^e siècle, l'évolution des parlers populaires au détriment du latin classique. Si les parlers vulgaires ont fini par s'imposer en Europe, c'est à la suite de ces grands boulever-

(1) Ainsi parla l'oncle, Compiègne, 1928, p. 16-17.

sements désignés sous le nom d'invasions des Barbares et qui, anéantissant la société du Bas-Empire, ont relégué le latin classique au rang de langue morte. Rien de semblable dans l'état présent des choses. Le français est une langue vivante. Il est l'expression d'une civilisation encore active et rayonnante. Son foyer anime à distance le parler de plusieurs groupes de populations répandus dans les cinq continents. Il représente chez nous la langue d'un groupe social que les masses ont tendance à imiter, une langue qu'elles désirent parler de préférence à toute autre, parce qu'elle est à leurs yeux une marque de distinction et un instrument de puissance.

On se trompe encore davantage quand on parle — comme certains publicistes le faisaient en 1944 — de la « défense et illustration » du créole. Il pouvait s'agir de « défendre et d'illustrer » la langue française au XVI^e siècle parce qu'une riche littérature constituée par les chansons de gestes, les romans d'aventures, les dits, les fableaux, les drames liturgiques, et même des œuvres didactiques avait attesté la vitalité du français et assoupli cet instrument linguistique au point de le rendre apte à l'expression des plus hautes conceptions. Pour le moment, en est-il de même de notre idiome local ? Il est plus probable que la lutte du créole et du français demeure soumise à la loi qui veut que la langue de civilisation prenne le dessus, à la condition bien entendu que cette civilisation elle-même soit active et conquérante et qu'elle pénètre les masses de son influence heureuse.

Supposons que je me trompe. Supposons qu'à l'avenir les faits viennent infliger un cuisant démenti à tout ce raisonnement. Supposons que l'énergie et l'ardeur des partisans de l'extension du créole parviennent à nous doter d'une littérature écrite en créole. Supposons que le créole, par un concours de circonstances imprévues, s'impose un jour, dans deux ou trois siècles, comme notre langue nationale. Dans ce cas, notre isolement serait complet, parce que tout laisse prévoir que les populations de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, qui partagent avec nous en Amérique l'usage du créole, seront alors entièrement francophones. Et comme notre situation de petit Etat ne peut nous laisser l'espoir que nos voisins adopteraient notre langue, il serait encore indispensable que nous parlions, pour communiquer avec l'extérieur, une autre langue largement répandue. C'est le cas actuel des petits peuples de l'Europe centrale ou occidentale, tchécoslovaque, hollandais, danois, qui parlent cependant des langues assez anciennes et pourvues d'une littérature. N'avons-nous pas le français dont la diffusion peut aider à résoudre, en même temps que le problème de nos communica-

tions extérieures, celui de l'unité morale de la nation haïtienne ?

L'écueil qui effraye nos leaders, c'est la prétendue difficulté du français et le fait que la langue française n'est pas une langue de masse. Mais ceux qui parlent des difficultés du français confondent la langue parlée et la langue littéraire. La difficulté du français littéraire est évidente, et même des Français en conviennent. Ecoutez à ce sujet Antoine Meillet : « Il a toujours été difficile d'écrire le français qui, dans sa forme fixée, n'a jamais été la langue que de très peu de gens et qui n'est aujourd'hui la langue parlée de personne. » (1)

Et Charles Bailly (2) : « Sous sa forme classique et académique, le français a été longtemps la langue d'une aristocratie, une langue de classe : façonnée, polie, affinée par une élite de littérateurs, de philosophes et de grammairiens, imposée par la cour, elle est devenue et reste un outil dur à manier pour qui n'a pas de loisirs ; pour bien connaître le français (classique et académique) il faut avoir du temps devant soi » (3). Et ce qui est vrai du français littéraire l'est également de l'anglais ou de l'espagnol littéraires. Autrement tous les Anglais et tous les Espagnols ayant quelque talent seraient des Shakespeare ou des Calderon. La langue parlée, au contraire, instrument de communication sociale et expression des idées les plus simples et des sentiments les plus élémentaires, s'acquiert par la pratique courante.

Que l'usage du français, en dehors de la France, se restreigne aux classes aristocratiques et bourgeoises, cela ne tient pas aux caractères fondamentaux de la langue française. Dans une contrée où s'est déjà établie l'unité d'une langue de civilisation et de culture, comme l'Angleterre ou l'Espagne, la connaissance d'une seconde langue, le français par exemple, n'est pas une nécessité pour l'ensemble de la population. Seuls les intellectuels, les diplomates, les hommes d'affaires en rapport constant avec des Français ont intérêt à parler la langue française. Mais dans un pays comme le nôtre, où le français est en contact avec un idiome local, la résistance du patois ne s'explique point par une incapacité foncière des éléments d'origine populaire à assimiler la langue française, mais par le « splendide isolement » des éléments francophones de la population, et par le bilinguisme des groupes les plus éclairés qui les encourage à s'exprimer en patois dans leurs rapports obligés avec les cré-

(1) Les langues dans l'Europe Nouvelle 2ème édition, Paris, p. 174.

(2) Ch. Bailly, professeur à l'Université de Genève, linguiste de grande valeur, est de langue française

(3) La crise du français, Neuchatel et Paris, 1930, p. 15.

lisants. N'a-t-on pas vu en effet des Haïtiens d'origine rurale réussir à s'exprimer en français grâce à un séjour plus ou moins long dans une famille où la langue française se parle couramment ? Ces cas, plutôt isolés, peuvent se multiplier si un changement s'opère dans notre attitude. J'ai à peine besoin d'évoquer l'exemple de ceux qui, grâce à une solide instruction, sont devenus journalistes, orateurs, universitaires... Ces derniers surtout, quand ils plaident en faveur d'une « illustration » du créole, prennent, vis à vis des masses, sans y songer naturellement, l'attitude des gens qui vous ferment la porte au nez, après l'avoir passée eux-mêmes.

L'unité linguistique de la France, que l'on présente comme une exception, est une œuvre relativement récente. C'est l'œuvre de la Troisième République. C'est l'œuvre de l'école primaire gratuite et obligatoire. C'est l'œuvre du progrès industriel. C'est l'œuvre du développement des chemins de fer et de l'extension du réseau routier ouvrant la voie à la civilisation et à la langue qui en est l'expression. L'unité linguistique de notre pays sera l'œuvre du progrès économique, moral et social qui est en train de s'accomplir sous nos yeux.

Evidemment, notre français est voué aux vicissitudes des langues qui voyagent. Il est appelé à acquérir des caractéristiques propres au terroir, à subir dans sa phonétique, dans son vocabulaire, et dans sa syntaxe, l'influence des langues parlées chez nous et autour de nous. Mais il subsistera et se répandra, si nous savons envisager les problèmes de l'avenir avec nos cerveaux plutôt qu'avec nos cœurs (en matière de langue, l'action de la volonté des hommes n'est pas nulle).

« Les parlers créoles, écrit Vendryès ⁽¹⁾, sont des parlers d'êtres inférieurs et subalternes, auxquels leurs supérieurs n'ont jamais pris la peine ni eu l'envie de faire parler une langue correcte ». Dans cette république démocratique où depuis 150 ans il n'y a plus ni maîtres ni esclaves, mais des citoyens nés libres et égaux en droit et unis dans la fraternité, faut-il maintenir deux langues : à côté d'une langue des anciens maîtres, une langue des anciens esclaves ? Je laisse la question à votre méditation.

(1) J. Vendryès, *Le langage*, Paris, 1921, p. 348.

*A L'OCCASION DU CENT-CINQUANTAIRE
DE VICTOR HUGO*

FESTIVAL VICTOR HUGO

par **JEAN BOTROT**

Nos gens de lettres sont beaucoup plus conformistes qu'il n'y paraît. Tout anniversaire un peu important les met en transes ou au garde-à-vous. Quand il s'agit d'un événement tel que le cent-cinquantième de la naissance de Hugo (27 février 1802),



toutes les lyres se mettent à vibrer et toutes les trompettes à sonner ; les stylos sont pris de folie ; chacun apporte sa pierre au monument, sa fusée ou son pétard au feu d'artifice. Le nom de Hugo a tenu la vedette, ces dernières semaines, dans un grand nombre de journaux, les uns authentiquement littéraires et les autres un peu moins. On n'a pas tous les jours un tel morceau à se mettre sous la dent, et je gage que les reliefs du festin nous seront servis des mois encore.

« Hugo... Hugo... Hugo... » Il n'est pas d'écrivain, jeune ou barbon, mâle ou femelle, académicien ou non, pieux ou sacrilège — car notre république des lettres se fait toujours honneur d'encourager le noble jeu de massacre — il n'est pas, dis-je, de fonctionnaire ni de franc-tireur de la plume qui n'ait vaillamment répondu à l'appel du devoir littéraire : caresser l'échine du patriarche. Ce fut quelque chose comme le fameux concours général qui, chaque année, confronte sur un sujet donné les meilleurs élèves de tous les lycées de France. De Mauriac à l'existentialiste

du coin, de Montherlant au chroniqueur toutes-mains, de Jules Romains au plaisantin de service, chacun a consciencieusement livré ses cinquante ou ses deux cents lignes, son petit paquet d'adjectifs enthousiastes, mesurés ou dédaigneux. Bref, un second enterrement de Hugo, aussi tumultueux et cacophonique que le premier. Je ne dirai pas lesquels ont, selon moi, bien ou mal jugé, le cas Hugo étant, comme chacun sait, le type de l'affaire passionnelle. Je tire simplement mon chapeau à ceux qui ont su condenser en si peu de mots leur opinion sur l'œuvre gigantesque de Hugo, leur éloge de tant de miracles ou leur verdict sur tant de méfaits. Qu'on se rassure : je ne tenterai point de les égaler dans ces périlleux exercices.

J'ai pourtant célébré à ma façon le cent-cinquantième de Hugo, notamment en lisant ou relisant quelques pages de ceux qui ont donné à ce Moloch beaucoup de leur activité, de leur intelligence et de leur temps : par exemple Henri Guillemin, grand découvreur de ses inédits et Raymond Escholier, ancien conservateur de la maison du poète, fidèle gardien de la flamme hugolienne. Et je trouve précisément dans la préface du dernier livre d'Escholier, *Victor Hugo, cet inconnu*, l'explication de la défaveur de Hugo auprès d'un certain nombre de nos aînés, de nos contemporains ou de nos cadets : « Mais si, Hugo, c'est très bien. Hugo, c'est excellent. Seulement, vous ne l'avez jamais lu ». La réplique n'est pas d'Escholier, mais d'un poète qui s'y connaissait en poètes. Elle est de Léon-Paul Fargue. Elle doit être proférée, assurait celui-ci, « de la voix douce du sergent de ville qui nous indique la bonne rue ».

Qui peut se flatter d'avoir tout lu ? Bien peu d'esprits, même honorablement cultivés. Ajoutons que les grands bourreaux de lecture sont moins nombreux aujourd'hui que naguère, et à Paris qu'en province. Or, c'est toujours Paris qui donne le ton, le « la », la couronne méritée ou le coup de pied de l'âne. Que Paris soit donc à la hauteur de cette tâche universelle. Si l'on soumettait au sérum de vérité un certain nombre de nos aristarques, professionnels ou non, l'on s'apercevrait qu'ils bouchent fréquemment avec des jugements téméraires les trous de leur documentation. A vingt ans, c'est normal et parfois charmant. A cinquante, c'est pitoyable. Je souhaite de tout cœur une mauvaise conscience aux hommes mûrs qui n'ont point souci de contrôler leurs vérités dernières.

Nul, en France, n'est censé ignorer la loi. Nul n'est censé ignorer Victor Hugo. Je ne suis pourtant pas très sûr que tous les jeunes écrivains récemment interviewés par le *Figaro Littéraire* puissent réciter mille vers de *La Légende des Siècles*, des

Rues et des Bois, raconter l'*Épopée Rue Saint-Denis*, cette apothéose des *Misérables*, situer dans son époque la bataille d'*Hernani* et parler des *Choses vues* autrement qu'à travers les excellents écrits d'Escholier ou de Guillemin. Ceux-là, récusons-les ! L'un qualifie l'œuvre de Hugo de « magnifique construction qui défie l'œuvre des siècles ». Quel poncif ! Récusé ! Un autre donnerait « deux tonnes de Hugo pour un seul vers de Mallarmé ». C'est vraiment trop bête, et Mallarmé lui-même hausserait les épaules ! Récusé !

Je m'aperçois soudain que je trahis les engagements que j'ai pris plus haut, que je bous, que je frémis, que le virus hugolien me travaille, moi aussi, comme tous ceux qui sont nés depuis un siècle, que le vin hugolique me monte à la tête et que je perds mon sang-froid. Corrigerai-je, déchirerai-je cet article ? Hé bien, non ! J'avoue être hugophile, sinon hugolâtre. J'aime Hugo, Hugo me passionne, m'intéresse ou me divertit jusque dans ses scories et dans son écume, jusque dans les pastiches dont il fut le généreux inspirateur et que je collectionne avec irrévérence et ravissement. Hugo, c'est un monde de l'esprit. Il en est de celui-là comme de tous les autres mondes ; aucun n'est entièrement parfait. Je constate pourtant que ceux qui l'ont exploré en tous sens finissent toujours par en reconnaître les dimensions et les beautés. Gide a finalement rectifié son fameux : « Hugo, hélas ! » — la réponse qu'il avait faite à qui lui demandait de nommer le plus grand écrivain français. Et Claudel, qui passait pour ne point aimer Hugo, vient de répondre aux *Nouvelles Littéraires* : « Hugo est encore bon à donner, aux âmes opprimées et déprimées d'aujourd'hui, une leçon d'enthousiasme ».

Albert Thibaudet, qui fut un de nos plus grands critiques, a fait de Hugo un éloge pertinent, rapporté par Escholier dans son dernier livre. Il professe que Hugo est l'ancêtre de tous les genres : le Parnasse, le Symbolisme, la poésie industrielle, Dada, le Surréalisme : « Aujourd'hui encore, écrivait Thibaudet, ses vers, ses cris, ses emportements et ses sourires travaillent dans le silence des bibliothèques et dans la pierre des tombeaux... Il nourrit de vitamines tous ceux que la blancheur du papier n'inspire pas ». Faut-il ajouter que Hugo est le poète de toutes les circonstances ? Léon Daudet, en guerre contre la République, se délectait des *Châtiments*. Sous l'occupation, à l'époque où la France était en apparence au plus bas, Hugo fut d'un grand secours pour les hommes qui savaient puiser force et courage dans les livres.

Pour moi, et, je le pense, pour beaucoup d'autres, Hugo est un merveilleux grand-père, aux inépuisables générosités, ou,

comme disait encore Fargue, une espèce de Père Noël... Que de nuits j'ai passées en tête à tête avec lui, jusqu'à tomber endormi sur le livre ouvert au hasard, ivre de son verbe et de sa puissance ! Je conçois, assurément, qu'on ait d'autres écrivains de chevet. Ce n'est pas forcément une raison pour effacer du ciel de son lit l'éblouissante constellation hugolienne, pas plus que la charmante étoile La Fontaine ou le pur astre pascalien.

LE CENTENAIRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DE QUÉBEC

Conjonction est heureuse de publier ci-dessous la correspondance que l'Université Laval de Québec a échangée à l'occasion de la célébration de son centenaire, avec l'Institut Français.

MAGNUS CANCELLARIUS

et

RECTOR MAGNIFICUS

Universitatis studiorum Laval

omnibus ad quos pertinet

Salutem

Die VIII mensis Decembris, anno MCMLII, primum revolvitur sæculum quo, regis tabulis ab augusta Britannicæ Regina Victoria Westmonasterii obsignatis, Universitas studiorum Laval ex lege constituta est civilisque corporis iure donata.

Hæc enim, cum esset profecta e Seminario Quebecensi, a primo Novæ Gallicæ Episcopo, bo. mem. Francisco de Montmorency Laval, anno MDCLXIII condito, eo spectabat ut reconditiorem doctrinam amplius persequeretur et excoleret; quæ quidem in Sacro illo Ephebeo, et ipso quasi herede præclari Collegii Sodalium Societatis Iesu, quod ab anno MDCXXXV repetendum, usque ad id tempus tradita erat atque impertita.

Itaque ex omnium Canadiæ Episcoporum votis Seminarium Quebecense anno MDCCCLII in primum eius Dicionis Athenaeum, quod sermone uteretur Gallico, excrevit.

Hanc vero dignitatem Summus Pontifex Pius Pp. IX amplificavit, novæ eidem disciplinarum sedi, Litteris Apostolicis « Inter Varias Sollicitudines » die XV mensis Maii, anno MDCCCLXXVI, sub plumbo datis, Catholicæ studiorum Universitatis honorem publice adiungens tribuensque formam.

Hæc ipsa, utpote e maximis litterarum domiciliis similitudinem ducens, rerum suarum initio, haud secus ac plurimæ ex illis, dumtaxat Facultatibus Theologicæ, Iuris, Medicinæ et Artium continebatur, quarum autem disciplinarum formas usque in præsens amplificare non desiit, quibus etiam, ad auctis professionum vicibus, alias Facultates adiunxit.

Constitutionis igitur sollemnia in annum sæcularem primum celebratura, Universitas studiorum Laval consilium iniit merita adhibendi auctoribus suis

obsequia atque, centesimo illucescente die a quattuor Facultatibus prius institutis, eiusmodi memoriam agendi ea, qua par est, magnificentia.

De his Athenæa et maiora studiorum domicilia Canadiæ aliarumque regionum iam nunc docere gaudens, hac spe tenetur in partem sollemnium et celebritatum, quæ anno MCMLII Quebeci fient, ea esse humaniter ventura. Datum Quebeci, die VIII mensis Decembris, anno reparatæ salutis MCML.

† MAURITIUS ROY
Arch. Quebecui
Magnus Cancellarius
FERDINANDUS VANDRY
Rector Magnificus

HAITIANENSIS GALLICI INSTITUTI RECTOR
MAGNO CANCELLIARIO

et
RECTORI MAGNIFICO
Universitatis Studiorum Laval
Salutem dat.

Maximas gratias illis egregiis Universitatis studiorum Laval principibus agit pro chartula sibi missa, quam magna delectatione legit et in omnes sodales vulgavit.

In hac haitianensi Gallicorum studiorum sede omnes magistri opera Universitatis studiorum Laval magni aestimant. Itaque valde sperant fore ut unus eorum Quebecum venire possit die VIII mensis decembris, anno MCMLII.

ADRIANUS MARTIN
Gallicarum litterarum magister
SIMON LANDO
Gallici Instituti Haitianensis Rector

Poèmes

VICTOR DUHAMEAU (Haïti) *

A MON INCONNUE

« Lorsque mon cœur entend ta voix modeste et fière,
« Au combat de la vie il provoque le sort ».

(Victor Hugo)

*J'aperçois ce matin un horizon bien sombre.
La brume encor s'étend : partout, je vois de l'ombre !
Serait-ce alors l'aspect de l'éternelle nuit ?
Dans le lointain j'observe un doux regard qui luit !
Ce regard, comme un astre, étincelle, rayonne !
O soleil de ma vie, ô petite mignonne,
Tu viens m'offrir, enfin, une lueur d'espoir
A l'heure où, sous le faix des soucis, j'allais choir !
Je n'aurais pas, sans toi, retrouvé mon courage !
Je lutterai !... Quel ciel n'a pas connu d'orage !
De mon triomphe il te reviendra tout l'honneur,
Nous viderons à deux la coupe du bonheur.
Amoureux éperdus, nous vivrons l'un pour l'autre,
Si le bonheur est sur cette terre, il est nôtre.
Souffrons, souffrons encor ! Nous l'obtiendrons, du jour
Où nous aurons atteint le vrai but de l'amour.*

FRAENIEL (Haïti)

HIGUENAMOTA

I

*Higuenamota ! d'une fleur
Princesse tu brilles
Higuenamota, mouvement, double sœur.
Pour l'enfance, mes favorites les ixoras*

Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publier à cette place.

(*) Poème inédit d'un agronome haïtien qui, après avoir chanté l'amour, ne voudrait plus chanter que la nature. (Note de l'auteur).

Higuenamota, mystère
D'Anacaona fille
Et poème, et secret de ma terre.
Désormais les caresses de la chatte noire, qui les aura ?
Je te convie au temporel, ô quisqueyenne !
Jamais tu n'envias la quadruple auréole
Du front maternel. Rayonne
A ton tour, dispense la joie.
Sans crainte à nouveau, surgis du symbole.
Enlacées dans votre sort commun, toi seule ploies
Et veux disparaître dans l'ombre de la couronne...
...Qui peut te sacrer enfin reine ?

II

Ce doigt posé sur ta bouche royale aussi,
Faut-il se taire encor ?
Le souvenir s'enquérant de ces mondes parmi lesquels tu dors
Ne te tiendra pas inutile et captive ;
S'il chante ainsi ne crains rien.
Autour de lui vois renaître des jours que tu goûtais attentive.
Ton Xaragua vert d'herbe, or de lumière, avant le souci
Reprend le rythme du Tropicque.
Il a plu : du temps de ton bonheur, n'est-ce même visage ?
Si tu le veux, dépassons la ligne,
Grave de troncs, légère de feuillages, de ce bois de tamarins.
Maintenant, tout est à nous de la plaine, de l'Île et de l'Infini.
La pluie vient, en le mouillant, de préciser les hachures du pay-
[sage
L'incertain par elle est banni ;
Elle ravive — serait-ce le signe ? —
Les bleus du morne, et de l'eau, du ciel et des fleurs scellant ton
[cœur endormi...
Quel réveil enfin ; notre course, c'est toi qui la mènes.
Vers quelle apothéose ? Quelle est cette assemblée, tant de pompe,
[cette reine ?
Pourquoi ces tambourins ?
Ces hommes, amis ?
Higuenamota le sais-tu ? Ce sont les étrangers
(Fer, feu, lance, armure et pique)
Alors tu m'abandonnes et rejoins le cortège formé sous les oran-
[gers.

III

Et s'avancait la beauté, tout entière au milieu des jonchées par-
[fumées
Et s'avancait l'ultime caciquat, toujours insoumis dans son calme
Et s'avancait la Fleur d'Or, princesse dont l'autorité
N'est plus que dérisoire palme
Sourire d'un lyrisme qui se sait révolu,
D'un monde aboli, dernières fumées :
Et la civilisation nue
S'avancait avec elle, la confiance de Bohéchio ; sa cour,
Leur vérité,
Au devant de celle avide d'inconnu
Porteuse d'absolu.
Et s'avancait aussi l'amour au devant de l'amour.

IV

Prenez garde, fragiles xaragueyennes
O danseuses de soleil,
Un monstre veut sa proie.
Moins elle roule, parcelle d'un dieu, texture des cailloux de vos
[ruisseaux
Inconscients et froids.
Moins elle pend, innocente, aux branches de vos cotonniers,
Végétale laine.
Moins elle est nourriture de conquistador, cassave d'indien,
Mais gage de vie et de plus de prix que votre métal le plus ver-
[meil,
Que sous vos toits pointus vos chemins les plus beaux,
Que dans les jours de liberté
Le plus rose mamey du verger de félicité.
Entre l'une et l'autre, entre toutes, ne serait-ce le lien ?

Silhouette

P. A. TOUCHARD

animateur de la Comédie Française

par René DELANGE

Quand M. Pierre-Aimé Touchard fut nommé, en avril 1947, Administrateur-Général de la Comédie-Française, une crise avait éclaté au sein de celle-ci, crise très grave, comme jamais encore n'en avait traversé l'illustre maison. Elle fut rapidement enrayerée grâce à l'autorité souple et à l'intelligence persuasive de M. Touchard. Et l'on peut dire, sans être taxé d'exagération, que depuis deux ans la Comédie-Française rayonne d'un incomparable éclat, et que son prestige, aussi bien en France qu'à l'étranger, est entouré d'une dévotion dont presque chaque représentation apporte des témoignages.

La carrière de M. Touchard est celle d'un grand serviteur des lettres et des arts. Agé de quarante-huit ans, il fut successivement répétiteur au lycée Henri IV, professeur à l'école alsacienne, boursier de la Caisse nationale des recherches scientifiques, directeur de la Maison des lettres, directeur du Comité parisien des œuvres sociales en faveur des étudiants, enfin inspecteur des spectacles. Il avait publié en 1938 une apologie pour le théâtre : *Dionysos*. C'est après avoir lu ce livre en 1947 que Pierre Bourdan, ministre de la Jeunesse, des Arts et des Lettres, lui confia le soin de diriger le premier théâtre français.

Il n'est pas d'exemple d'une réussite aussi totale à ce poste que celle de M. Touchard, qui a défini ainsi sa mission :

« Je considère que la Comédie-Française est un cheval de Troie que les anciens ont sournoisement glissé dans le tumulte de nos jours délirants, et qu'à certaines heures, les flancs du cheval doivent s'ouvrir et les combattants de la beauté éternelle déferler dans le silence d'un monde déconcerté, en proie à l'inquiétude, muet et finalement converti ».

Mais la difficulté vient d'adapter ce que nous a légué le passé au présent fugace.

— Vous connaissez, nous dit M. Touchard, la célèbre image de l'homme accroché de chaque main à une chaîne dont il ne sait ni l'origine, ni la fin. J'ai plus souvent, à la Comédie-Française, l'impression de ne tenir ferme qu'à une chaîne qui me permet de tourner, sans cesse autour d'un pivot fixe — celui de nos grands textes — pour tendre la main à l'aveuglette vers une actualité toujours fuyante. Et je sais que chaque fois que nous manquons le présent, nous trahissons à la fois et le présent et le passé. Notre condition est de vouloir à tout prix les unir et de tendre cent fois de nouveaux liens que cent fois la vie viendra rompre. C'est cette quête incessante qui est épuisante. C'est elle pourtant qui est notre noblesse et notre raison d'être.

« Somme toute, il s'agit, chaque fois que nous reprenons une œuvre ancienne d'en déterminer d'abord le choix par la prise de conscience de ses résonances possibles à notre époque. Pour les classiques, le problème est assez vite résolu, car la matière est riche, si riche qu'on découvre toujours des correspondances. Mais ce choix déterminé, le plus malaisé reste à accomplir, car cette œuvre, maintenant, il s'agit de lui garder son unité, sa personnalité, sans la sacrifier aux caprices d'une mode passagère. C'est ici que la tâche d'un théâtre de répertoire se distingue nettement de celle d'une scène des boulevards qui s'amuserait par exemple à reprendre *Tartuffe* ou *Horace* pour le malin plaisir d'évoquer quelque scandale récent ou quelque drame politique. Pour nous, l'actualité peut être une occasion, un prétexte, mais nous ne saurions la servir exclusivement sans nous déconsidérer. Nous devons chercher, au-delà, les correspondances entre l'esprit contemporain et l'esprit de l'œuvre que nous représentons ».

C'est dire que, renonçant aux éclats de la surprise ou du pittoresque, la Comédie-Française est en quelque sorte condamnée à la grandeur ; qu'elle triomphe par l'harmonie de l'ensemble et que par la découverte et la mise en relief des sentiments profonds elle retrouve dans nos contemporains leurs sentiments profonds.

Telle est l'extraordinaire mission de la Comédie-Française dont les artistes doivent tendre avant tout à l'humanisme.

— C'est pourquoi, ajoute M. Touchard, la tâche de répertoire, qui est la plus ingrate, est aussi la plus haute. Je serais presque tenté de dire que c'est seulement chez nous que le théâtre retrouve sa véritable mission et sa noblesse parce que chez nous seulement il est demeuré fidèle à ses origines.

« Notre condition c'est de ne pouvoir rejoindre l'actualité

qu'en nous refusant de la servir, c'est de ne pouvoir traduire toute la beauté et toute la complexité d'une œuvre qu'à force d'en rechercher la simplicité essentielle ».

Que sera le théâtre de demain ? M. Touchard pense que ce sera un théâtre « construit ». Par là, il n'entend pas seulement un théâtre dont l'intrigue soit bien fabriquée. Mais un théâtre dont chaque personnage ayant un passé et des liens précis avec les autres personnages se trouve entraîné dans un engrenage rigoureux, en un mot un théâtre de situation, la situation étant considérée comme ce qu'il y a de plus dramatique dans l'existence des hommes. Qu'est-ce qui a constitué le génie de la tragédie grecque, sinon l'incroyable enchevêtrement des situations réciproques des membres d'une même famille — enchaînant chacun d'eux à une implacable fatalité.

M. Touchard estime que le théâtre, loin d'être en danger, est sur le point de retrouver une ardeur de sincérité qui n'aura jamais été aussi lucide, aussi dominatrice. C'est pourquoi il croit à l'avenir éclatant de la Comédie-Française, parce qu'elle seule a pu garder le style qui sera à la hauteur d'une telle « reconquête ».

En attendant, il prépare la tournée du Français en Amérique du Sud, tournée au cours de laquelle, de fin mai à fin juillet, vingt comédiens qu'accompagneront dix techniciens, doivent présenter les *Temps difficiles*, *Le Mariage de Figaro*, *Le Bourgeois gentilhomme* et *La Reine morte*. Cependant que la salle Richelieu, après avoir monté *Six personnages en quête d'auteur*, reprendra *Hernani* pour fêter le cent-cinquantième anniversaire de Victor Hugo.

On voit que M. Touchard n'est pas seulement l'Administrateur-Général de la Comédie-Française, mais surtout son animateur inspiré et clairvoyant.

COURRIER DE FRANCE

René MARAN — *Défense et illustration
des livres d'outre-mer*

Que de chemin parcouru depuis l'époque où Montaigne, dans ses *Essais*, Rabelais dans un des plus humains et des plus clairvoyants chapitres politiques de son *Pantagruel*, et Ronsard dans la pièce dédiée à Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, qui fait partie du livre second de ses *Poèmes*, ont tous trois plus ou moins contribué à lancer le mythe du « bon sauvage ! »

Que de rêves réalisés depuis le temps où l'abbé Grégoire faisait voter, malgré les manœuvres dilatoires des barnavistes, l'abolition de l'esclavage ; où tout Paris courait entendre au théâtre, *Le Docteur noir*, d'Anicet Bourgeois ; où Thomas Jefferson, président de la République des Etats-Unis, et Victor Schoelcher, disciple et continuateur de l'Abbé Grégoire, étaient tous deux d'avis de fonder, entre les Européens et les hommes de couleur, « un peuple unique avec plusieurs peuples », par ce que le second des deux appelait si justement des « mariages fusionnaires ! »

Un monde nouveau est en train d'évoluer sous nos yeux. La France est à l'origine de sa genèse. Sans *Voyage au Congo* d'André Gide, *Les Paysans noirs* de Robert Delavignette, et *Batouala*, qui est entré, au mois de mai dernier, dans sa trentième année d'existence, les territoires français d'outre-mer ne bénéficieraient pas aujourd'hui, ne jouiraient pas des droits et des privilèges qu'on leur a, en moins d'un demi-siècle, accordés. Ils auraient moins de représentants dans les deux Chambres. Il est de surcroît probable qu'on n'aurait pas créé à leur intention une troisième assemblée — L'Assemblée de l'Union Française — de notables exclusivement composée de gens de couleur et d'Européens habilités par eux à ne s'occuper que des questions les concernant.

Sont-ils nombreux par le monde les écrivains pouvant s'enorgueillir d'avoir assisté, de leur vivant, à la réussite des transformations politiques, morales et sociales pour lesquelles ils se firent un devoir de lutter sans jamais se laisser abattre par rien ni personne ? La réponse n'est pas douteuse. Elle ne semble d'ailleurs avoir aucune prise sur certains maîtres à penser d'aujourd'hui. Ils donnent même l'impression d'éprouver plus que de la répugnance pour nombre de sujets qui avaient eu cependant le don de passionner certains de leurs prédécesseurs du XVIIe, du XVIIIe, du XIXe et de l'aurore du XXe siècle. Peu leur chaut que « l'exotisme » de naguère soit peu à peu en voie de disparition, chassé par le « régionalisme » africain ou asiatique,

antillais ou malgache. Ce phénomène, dont on ne saurait trop souligner l'importance et la portée, commence à peine à retenir l'attention de quelques observateurs éclairés. Aussi les indigènes des territoires français d'outre-mer et les Européens qui y vivent se rappellent-ils parfois, à propos de quelques-uns des autres, le portrait plein d'humour que Kipling a brossé un jour des critiques de son pays. « On dirait, déclare-t-il, que tous lisent les mêmes livres, les mêmes journaux, qui leur disent ce qu'il convient d'admirer dans les mêmes livres, et ils citent tous les mêmes passages des mêmes livres, et ils écrivent livres sur livres au sujet des livres d'autrui, et jusqu'au bout des doigts ils sont imprégnés du sentiment que leurs vues de l'heure présente ont une importance extraordinaire ».

On voudrait voir les critiques se pencher davantage, chaque fois que le jeu en vaut la chandelle, sur les ouvrages les plus significatifs inspirés par les territoires français d'outre-mer. Il faut qu'ils fassent belle place, dans l'intérêt de la France et dans celui des indigènes dont les ouvrages peignent les mœurs et les coutumes, le folklore et les complexes, aux « régionalismes » nouveaux dont ils sont imprégnés et pétris. Il faut qu'ils cherchent à dépister ce qu'il peut y avoir de singulier dans les façons de sentir et de s'exprimer que leur apportent les poèmes de Rabéarivélo, de Senghor et de Césaire, les romans d'Hazoumé, de Zobel et de Jacques Roumain, dont *Gouverneur de la Rosée*, livre unique en son genre, n'est pas loin d'être un chef-d'œuvre. Il faut, en bref, qu'ils attirent, plus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour, la curiosité des jurys des grands prix littéraires de fin d'année, indochinois, guinéens, marocains ou togolais, sur les romans pleins de vie, de santé, de larges horizons et de mœurs inconnues que de jeunes écrivains nous prodiguent depuis deux ans.

C'est ainsi qu'on éveillera des vocations, ainsi qu'on servira la France et sa grandeur, ainsi que le Français moyen accomplira mentalement de grands voyages immobiles à travers le monde. C'est ainsi que, l'une de ces récompenses enviées venant à échoir à un ouvrage de cette sorte, la presse mondiale se croira obligée de discuter sur toutes ses faces, pour le plus grand bien de tous, pendant des semaines, de problèmes vitaux de tous genres qu'on n'ose d'ordinaire publiquement aborder.

Étaient dignes hier, selon moi, des plus hautes récompenses littéraires et des fructueuses discussions qu'elles suscitent, des ouvrages tels que *Les Hommes frontières* d'André Rosfelder, *Va-t'en avec les tiens* de Christine Garnier, *Légendes des terres sereines* de Pham Duy Khiem, *Tu récolteras la tempête et Rage blanche* de Jean Hougron, sans oublier *La part de ciel* de Paul Pilotaz, roman dont le pur et dur accent ibséno-nietzschéen révèle un écrivain de qualité rare.

Des ouvrages précités, il n'en est pas un qui ne nous offre l'occasion de nous évader de sujets dont on nous rebat chaque jour un peu trop les oreilles ; pas un qui ne nous plonge, de droit fil, dans un de ces innombrables problèmes qui ébranlent jusque dans ses fondations le monde contemporain.

Ils méritent tous, à ce titre, une très large audience. Pourquoi la leur refuse-t-on encore ?

Les livres

Julien GRACQ — *Le rivage des Syrtes*

(Paris 1951, éd. José Corti — 1 vol.)

L'attribution du Prix Goncourt 1951 a pris un aspect un peu spectaculaire, comme si une telle récompense avait besoin, pour affirmer son autorité et son prestige, d'éléments extérieurs à sa valeur propre, intrinsèque.

Les académiciens Goncourt tenaient à faire figurer à leur glorieux palmarès le nom de M. Julien Gracq. Ils n'ont pas voulu entendre son refus. Voici un nouvel épisode de la petite Histoire littéraire, de nature à faire couler beaucoup d'encre et à mobiliser bien des passions. On serait tenté de dire : « Justice est faite ». Et même bien faite. Le propre des jurys est de décerner des prix. Et on ne suppose pas que la grève des lauréats sera contagieuse. M. Julien Gracq a réagi selon sa conscience. On le louera. Les jurés Goncourt ont agi selon la leur. On les approuve. Par leur vote, maintenu, ils ont confirmé un grand écrivain.

Dans l'ordre du roman, M. Julien Gracq avait déjà publié *Au château d'Argol* et *Un Beau Ténébreux* ; au théâtre, il a donné *Le Roi Pêcheur*. Il y a quelques mois, il faisait paraître *Le Rivage des Syrtes*. C'est pour cet ouvrage — un roman — que s'enthousiasma la majorité de l'Académie Goncourt.

Dans cet ouvrage, M. Julien Gracq (qui a quarante ans et professe l'Histoire dans un grand lycée parisien) semble avoir voulu réagir contre certaines critiques adressées naguère à ses précédents romans, réputés « dépourvus d'action ». Au contraire, avec *Le Rivage des Syrtes*, il a entendu lancer un roman « qui laisse davantage place au déroulement d'une histoire et à la narration de divers événements ». En fait, M. Julien Gracq a été amené (par la nature du sujet même qu'il a choisi) à développer avec clarté et aisance un récit où apparaît le lent, mais implacable cheminement du destin.

Quel est le thème du récit ? Détaché par un vieil Etat chancelant, la Seigneurie d'Orsenna, pour surveiller la flotille stationnée dans la mer des Syrtes, le jeune Aldo, au milieu de sa vie désœuvrée, sent sa curiosité s'éveiller peu à peu pour le Farghestan, le pays qui lui fait face au-delà de la mer des Syrtes, et avec lequel toutes relations sont rompues depuis une guerre,

arrêtée il y a bien longtemps par la lassitude réciproque des adversaires. Le capitaine Marino voit sans plaisir se développer cette curiosité dangereuse. Or, des interventions parfois peu claires se conjuguent au contraire pour l'aiguillonner ; en particulier celle d'une femme, Vanessa, à qui Aldo rend souvent visite à Maremma. Comment Aldo en arrive à reconnaître imprudemment la côte ennemie, et comment les hostilités endormies se réveillent, c'est le sujet du *Rivage des Syrtes*.

Une nuit, en effet, Aldo a distingué à peu de distance de la côte, sur la mer, l'ombre d'un petit bâtiment inconnu. Le lendemain, il obtient que Marino fasse sortir *Le Redoutable* pour une patrouille. Sur ces entrefaites, la belle Vanessa Aldobrandi vient passer quelque temps dans son palais de Maremma, la bourgade la plus proche des Syrtes. Aldo la revoit et devient son amant. Mais elle aussi, écœurée des mondanités de la capitale, se sent violemment attirée par la terre inconnue. Elle décide Aldo à entreprendre une croisière que les gens d'en face interpréteront comme une provocation. L'équilibre est rompu, que maintenait désespérément Marino. Vaincu, celui-ci choisit de disparaître. Quand Aldo rallie Orsenna pour y prendre les ordres de la Seigneurie, il constate que la fièvre a gagné toute la population. Désormais, les dés sont jetés et le décor est planté pour l'entrée en scène de la guerre.

Voilà donc un vrai roman, plein de péripéties et d'action : un roman d'aventures maritimes, une peinture de la griserie qui, d'un individu, s'étend jusqu'à un peuple entier, allégorie de ce besoin de dépassement qui fait l'honneur et le tourment de la condition humaine ; l'auteur du *Rivage des Syrtes* a constamment uni ces trois éléments avec une rare maîtrise. Si réels en leur complexité et si présents pour nous en chacun de leurs dialogues, Aldo, Marino et Vanessa se meuvent néanmoins dans une contrée de légende dont M. Julien Gracq évoque les charmes mystérieux en une prose musicale et souvent incantatoire.

Avant même l'attribution du prix Goncourt, l'ensemble de la critique avait été extrêmement sympathique au *Rivage des Syrtes*, en insistant sur la présentation du récit et sur sa portée.

Il y a d'abord, en effet, la *personnalité* de l'auteur ; car comme on l'a dit, le style de M. Julien Gracq est celui d'un écrivain qui « rédige », qui construit sa phrase sans répit, la dispose et la sculpte avec la patiente science des grands artistes baroques. Il s'agit d'un langage parfois difficile, mais dispensateur de pages incomparables. Les mots, pour M. Julien Gracq, ont une extrême importance : il les cherche ; il les sollicite ; il les apprivoise ; il les dresse ; il attend l'instant où, « lavés de l'habituel », ils ressaisissent les pouvoirs, acquièrent un sens d'exception, une valeur d'apparition (que l'auteur, d'ailleurs, souligne en usant d'italiques). Souvent on le surprend à répéter un vocable, pour accentuer l'envoûtement. En faire le reproche à un écrivain aussi volontaire serait oublier que les mots ont chez lui une forme d'imposition toute magique. Il y a autant de magie dans le constant recours à la comparaison, qu'introduisent d'innombrables « comme » ; on retrouve, là, le méca-

nisme traditionnel de l'« équivalence » et de la « sympathie ». Certains regretteront peut-être que l'auteur emprunte tant au « matériel » des « romans noirs du romantisme ». Comme dans ses autres ouvrages, ne manquent, dans cet ouvrage, ni les halos dans la brume, ni les pas dans le silence, ni les portes qui s'ouvrent sans bruit, ni les signes, ni les intersignes, ni les messages, ni les pressentiments un peu flous. Mais, cet « attirail » n'est-il pas un langage convenu pour exprimer le non-convenu, de même que les lumières de théâtre, dont s'éclairent les attitudes des personnages, accentuent par des valeurs artificielles, l'étrangeté des situations?... Il est certain que tous ces éléments s'unissent pour former un romanesque de l'insolite, cher aux premières amours « surréalistes » de l'auteur qui a consacré un ouvrage à André Breton.

Mais ce livre va plus loin qu'une réussite d'étrange romanesque et de technique de style. Il n'a pas échappé à la critique que ce que le lecteur pourrait prendre d'abord, chez Aldo, pour un mouvement parti du caractère et de la psychologie personnels du héros, a chance d'apparaître, en fait, comme l'inévitable réponse de toute une humanité à un appel du destin. Ce mot de destin s'impose en effet ; et l'aventure ainsi présentée pourrait bien être chez M. Julien Gracq, ce qui, au-delà de l'ordre de la terre, pourrait être appelé à tenir la place de l'ouverture sur l'éternel. Aux dernières pages, un des membres du Conseil de la Seigneurie dit à Aldo pourquoi les sages de la ville donnent leur approbation à ses témérités : « Il y a plus urgent que la conservation d'une vie. Il y a son salut ». Il dit encore : « Il s'agissait de répondre à une question que personne encore au monde n'a pu jamais laisser sans réponse, jusqu'à son dernier souffle : Qui vive ? ». Le problème de la vie se trouve posé beaucoup plus haut qu'on ne le voit parmi tant de romans qui se croient plus ou moins réalistes en offrant au chaland ses passe-partout métaphysiques et ses énigmes existentialistes. Certes on dira, on a dit, que c'est là encore une fidélité au surréalisme que d'affronter le réel avec la plus haute ambition de le transfigurer. N'est-ce pas, avant tout, une divination du présent qui s'accorde à celle du passé ? N'est-ce pas, renaissante, la fatalité des vieilles interrogations demeurées sans réponse ? Salut ! Destin ! Mots-clefs ; et que l'auteur leste de nouveaux sortilèges, ou pour notre tourment — si nous nous y refusons — ou pour notre paix — si nous tentons de les comprendre. Voilà qui gonfle encore et enrichit un ouvrage pour lequel on a réveillé justement le grand nom d'Elémir Bourges, génie cyclique et prophétique.

On conçoit, dès lors, l'importance d'une telle œuvre, qui peut faire époque et école dans les lettres françaises. M. Julien Gracq s'est installé, avec elle, à la première place des écrivains de sa génération. Le mérite du prix Goncourt sera certainement d'élargir une audience qui ne lui était, jusqu'ici, que parcimonieusement consentie.

Pierre DESCAVES.

Osorio DUTRA — *Des roses pour Margot.*

(Rio de Janeiro 1951. Jornal do Comercio — 45 pages)

Cette petite plaquette sobrement présentée et d'une impeccable typographie est un recueil d'une centaine de haïkaï. Les lecteurs de « Conjonction » ont pu goûter une douzaine d'entre-eux dans le No. 31 d'avril dernier.

Quand on songe que la langue maternelle de l'auteur est le portugais — M. Dutra était naguère Ministre des Etats-Unis du Brésil à Port-au-Prince — on ne peut s'empêcher d'admirer la maîtrise avec laquelle il use de la nôtre.

Le plus court de tous les poèmes à forme fixe (17 pieds pour trois vers !), le haïkaï est peut-être celui qui exige le plus de virtuosité. Mais plus encore qu'à des qualités de forme, c'est à un savant dosage de l'humour et de la poésie que les « Roses pour Margot » doivent leur charme incontestable.

A. M.

SAINT-GALT — « *Loisirs* ».

(Paris 1951, éd. Payot — 1 vol.)

Ce roman de mœurs newyorkaises retrace le week-end d'une quinzaine de personnages gravitant autour d'une très jolie femme, coquette égoïste et avide. Tous sont des ratés ou des demi-ratés des lettres ou de la finance. Au cours de ces trois jours, des intrigues sordides d'amour ou d'argent, se nouent, se croisent et ne se dénouent pas. On sent qu'après la dernière page, avec la nouvelle semaine la vie va recommencer pour eux, toujours semblable, vide, mesquine.

L'auteur a délibérément renoncé à toute couleur locale, à toute notation de pittoresque extérieur, l'impression de vérité qui se dégage du livre n'en est que plus profonde. Souhaitons seulement que le lecteur n'oublie pas que Greenwich village n'est pas plus New-York que Saint-Germain des Prés n'est Paris.

La technique de ce roman, qui consiste à faire chaque chapitre avec le monologue intérieur d'un des personnages, si elle n'est pas nouvelle, est parfaitement adaptée à l'effet recherché, et l'auteur en use avec art et avec tact.

A. M.

Les publications de la Faculté des Lettres de Bordeaux

La Faculté des Lettres de Bordeaux publie six revues, trois à elle seule, la *Revue des Etudes Anciennes*, le *Bulletin Hispanique* et les *Cahiers d'Outre-Mer*,

deux en collaboration avec la Faculté des Lettres de Toulouse, les *Annales du Midi* et la *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, et une en collaboration avec les Facultés des Lettres d'Aix-Marseille et de Toulouse, *Les Etudes Philosophiques*.

La *Revue des Etudes Anciennes* et le *Bulletin Hispanique* eurent pour ancêtre commun les *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux*. Celles-ci furent fondées en 1879 par quatre jeunes professeurs de cette Faculté : Ant. Benoist, Aug. Couat, Louis Liard et Achille Luchaire. Les *Annales* réussirent tout de suite et rassemblèrent très vite des collaborateurs de premier plan dans tous les domaines, littérature et philologie françaises et classiques, philosophie, histoire et géographie, archéologie : Max Collignon, Gaston Boissier, Michel Bréal, Paul Tannery, Th. Homolle, Alfred Croiset... Les géographes ont plaisir à lire dans les premiers tomes de la revue, de vigoureuses pages signées par Paul Vidal de La Blache. Après avoir attiré la Faculté des Lettres de Toulouse et être devenues un moment la *Revue des Universités du Midi* (1895-1898), les *Annales*, plus vivantes que jamais, et où apparaissent les noms des Bordelais G. Radet, C. Jullian, H. de la Ville-de-Mirmont, P. Paris, Ed. Bourciez, P. Masqueray, G. Cirot, et de nombreux collaborateurs de toutes les parties de la France et même de l'étranger (Antonio Vives, José-Ramon Mélida, sir W.-M. Ramsay), se scindèrent en 1899 en deux branches et en deux revues principales : la *Revue des Etudes Anciennes* et le *Bulletin Hispanique*.

La *Revue des Etudes Anciennes* est une création de G. Radet, qui, depuis 1895, était à la tête des *Annales* transformées. Dès les débuts des *Annales*, à vrai dire, les études sur l'antiquité grecque, romaine, gallo-romaine, y avaient tenu une place prépondérante et y avaient attiré les collaborateurs les plus marquants, A. Bouché-Leclercq, H. Lechat, P. Perdrizet, G. Foucart, M. Holleaux, F. Dürrbach. A la tête d'une équipe de choix, G. Radet, qui fut pendant vingt ans doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux, dirigea la *Revue des Etudes Anciennes* pendant quarante-deux ans, jusqu'en 1941, avec un soin et un bonheur admirables. Depuis 1899, la *Revue des Etudes Anciennes* n'a jamais cessé de paraître, même pendant les deux guerres mondiales. « Depuis ses origines, elle a toujours trouvé, pour se bâtir peu à peu, de probes et infatigables ouvriers. » (P. Courteault.)

Toujours foncièrement bordelaise, elle est devenue, par son développement, ses collaborateurs, sa diffusion, une revue de portée internationale. Ses rubriques essentielles sont et demeurent d'une part l'antiquité classique, au sens le plus large (histoire, littérature, philologie, archéologie, philosophie, de l'Orient classique, grecques, latines et chrétiennes), d'autre part, les antiquités nationales (gallo-grecques, gallo-romaines, haut moyen âge, chronique de toponymie et d'anthroponymie). Une importante bibliographie rend compte des ouvrages français et étrangers touchant les études anciennes : la récitation

en est confiée aux meilleurs spécialistes (1). M. Albert Grenier, membre de l'Institut, directeur de l'Ecole Française de Rome, préside le Comité de rédaction. M. Jean Audiat, maître de conférences de littérature et civilisation helléniques, secrétaire, est la cheville ouvrière de la revue.

Le *Bulletin Hispanique* est issu, lui aussi, des *Annales*, en 1899, à un moment où G. Cirot commençait à donner aux études hispaniques à Bordeaux un éclat singulier. G. Cirot se voua tout entier et jusqu'à ses derniers jours à la direction du *Bulletin*; grâce à son action inlassable, grâce à une équipe brillante de collaborateurs qu'il sut grouper autour de lui et animer, il fit de cette revue une publication savante, universellement appréciée, et d'une haute tenue. Organe des hispanistes français, ouvert aussi aux hispanistes étrangers, le *Bulletin Hispanique* publie des études et des notes érudites sur la langue, la littérature et l'histoire des pays de la Péninsule Ibérique et de l'Amérique Latine; il analyse ou signale les travaux en toutes langues qui concernent son domaine et qui lui sont adressés; il donne une chronique régulière sur l'activité hispanique dans le monde (2). Les numéros 3 et 4 de 1948 constituent les « Mélanges G. Cirot », auxquels ont collaboré les plus éminents hispanistes de notre temps. Le Comité de rédaction est présidé par M. Marcel Bataillon, professeur au Collège de France; M. Charles Aubrun, professeur d'études hispaniques, a la charge du secrétariat.

Outre le *Bulletin Hispanique*, la Faculté des Lettres publie une collection d'ouvrages intitulée *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques*. Ce sont les travaux des anciens membres de l'Ecole des Hautes Etudes Hispaniques, fondée à Madrid en 1913 par l'Université de Bordeaux et logée dans la Casa Velazquez. La série comporte actuellement vingt-cinq titres. Des études littéraires et historiques, dont plusieurs sont de très importantes thèses de doctorat, y voisinent avec des comptes rendus de fouilles et de catalogues raisonnés de collections artistiques.

La troisième revue de la Faculté, les *Cahiers d'Outre-Mer*, est au contraire toute jeune. Elle a été fondée en janvier 1948. Elle est l'expression de l'actif foyer géographique bordelais suscité par l'enseignement de M. P. Gourou, aujourd'hui professeur au Collège de France, et animé par des maîtres de réputation internationale, les professeurs L. Papy et E. Revert. Elle est consacrée aux pays du domaine atlantique avec lesquels Bordeaux, le seul port de France qui soit le siège d'une Faculté des Lettres, entretient des rapports séculaires, pays ibériques, ibéro et luso-américains, Maroc, Afrique Noire, pays anglo-saxons d'Europe et d'Amérique, Canada et Antilles. Œuvre d'une équipe cohérente et ardente de professeurs de Faculté et de jeunes professeurs

(1) Editeur de la Revue des Etudes Anciennes : Férety et Fils, 9, rue de Grassi Bordeaux. Abonnement pour 1951 : France, 700 francs ; étranger, 1000 francs (chèque postal lais de la Bourse, place Gabriel, Bordeaux ; C. C. P. Bordeaux 156-945.

(2) Editeur du Bulletin Hispanique : Féret et Fils, 9, rue de Grassi, Bordeaux. Abonnement pour 1951 : Union française, 700 francs ; étranger, 1000 francs (cèque postal 1013 Bordeaux). Centre de souscription en Amérique, Stecert-Hafner, M. C. 31.33 East 10th street, New-York, 3, N.Y., U. S. A.

agregés, elle s'est tout de suite attiré la collaboration de savants français et étrangers réputés, de techniciens éminents des deux mondes et un enviable public réparti jusqu'aux antipodes. A la tête de son comité de patronage se trouvent : MM. E. de Martonne, de l'Académie des Sciences ; Paul Rivet, directeur du Musée de l'Homme, et André Siegfried, de l'Académie Française. Elle a pour directeurs MM. Louis Papy et Eugène Revert, professeurs à la Faculté des Lettres de Bordeaux, et Henri Enjalbert, assistant à cette Faculté. Le secrétariat en est assuré par l'Institut de la France d'Outre-Mer de Bordeaux.(1)

Deux autres revues sont d'origine toulousaine. Les *Annales du Midi* ont été pendant soixante ans, sous les auspices de l'Université de Toulouse, la grande revue historique, archéologique et philologique de la France méridionale. Au sommaire ont voisiné longtemps des noms prestigieux : Paul Meyer, Gaston Paris, Mgr Duchesne, Alfred Jeanroy, Ferdinand Lot. Depuis le 1er janvier 1948, l'association des Universités de Toulouse et de Bordeaux a donné un élan nouveau à la vénérable revue. La Fédération historique du Sud-Ouest, la Fédération des Sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne ont contribué à cette rénovation. Le nouveau Comité de rédaction tient à simplifier ses cadres, à donner à ses rubriques une allure plus alerte, à moderniser sa présentation. Chaque numéro offre aux lecteurs des articles de fond, des notes et mises au point, des comptes rendus, une chronique. Celle-ci est un lien vivant entre institutions et hommes qui consacrent leurs efforts à l'étude de la France méridionale. Une bibliographie annuelle, établie suivant un plan méthodique, paraît depuis 1949 ; elle rendra aux chercheurs de précieux services. Les numéros publiés depuis 1948, d'abord bis-annuellement, puis trimestriellement, ont été accueillis avec succès, tant par les autorités scientifiques que par le public érudit régional ; ils lui ont maintenu sa place aux tout premiers rangs des revues françaises d'histoire. Les directeurs des *Annales du Midi* sont MM. J. Calmette, membre de l'Institut, professeur honoraire à l'Université de Toulouse, et Y. Renouard, doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux. M. Fr. Galabert conserve la charge de secrétaire général qu'il occupe depuis quarante ans ; les Professeurs Charles Higounet (Bordeaux) et Philippe Wolff (Toulouse) sont les actifs secrétaires de rédaction (2).

La *Revue de Géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest* a été fondée en 1930 par M. Daniel Faucher, professeur, aujourd'hui doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse. M. Daniel Faucher a fait à l'Institut de Géographie de la Faculté des Lettres de Bordeaux l'honneur de l'associer désormais à son œuvre. La revue, consacrée aux pays aquitains et pyrénéens, paraît depuis 1949 sous

(1) Abonnement pour 1950 : 750 francs pour l'Union française, 900 francs pour l'étranger. Les abonnements doivent être souscrits à l'Institut de la France d'Outre-Mer, Palais de la Bourse, place Gabriel, Bordeaux ; C. C. P. BBordeaux 156-945.

(2) Editeur : Edouard Privat et Cie., 14 rue des Arts, Toulouse. Abonnement : France et Union française, 550 francs ; étranger, 620 francs. C.C.P. Toulouse 1.172-40.

le double patronage des Instituts de Géographie des Facultés des Lettres de Toulouse et de Bordeaux.(1)

La revue *Les Etudes Philosophiques*, fondée et dirigée par M. Gaston Berger, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université d'Aix-Marseille, a cherché, dès l'origine, à donner un tableau aussi fidèle et complet que possible de l'activité philosophique en France. Elle publie des articles de fond et donne les comptes rendus des travaux des Sociétés de Philosophie, ainsi que les nouvelles philosophiques de France et de l'étranger. La Faculté des Lettres de Bordeaux est associée, depuis le 1er janvier 1950, à la publication de cette revue ; le Comité de rédaction des *Etudes Philosophiques* comprend, à côté des membres du Conseil de la Société de Marseille, des représentants des Facultés des Lettres de Bordeaux, MM. Lacroze, Moreau et Morot-Sir, et de Toulouse, MM. Bastide et Blanche.(2)

Pour tous renseignements complémentaires concernant les publications de la Faculté des Lettres de Bordeaux, s'adresser à M. le Doyen de la Faculté des Lettres de Bordeaux, 20, cours Pasteur, Bordeaux, Gironde (France).

(1) Editeur : Edouard Privat et Cie., 14 rue des Arts, Toulouse. Abonnement : Union française, 500 francs; étranger, 800 francs. C.C.P. Toulouse 1.172-40.

(2) Editeur : Presses Universitaires de France. Abonnement (à partir de janvier) : France, 650 francs; étranger, 800 francs.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

UN VOLCAN HAÏTIEN RECENT

par J. BUTTERLIN

1 { Il existe dans la partie nord-est de la chaîne des Matheux une vallée dont l'altitude varie entre deux cents et six cents mètres et où coule un affluent de l'Artibonite, la rivière La Tombe ou La Temme. Au centre de cette dépression s'élève une petite bourgade dont l'église, toute blanche, permet de repérer de loin l'emplacement. C'est Saut d'Eau, encore appelée Ville Bonheur, célèbre par son pèlerinage. A environ une heure de marche de la localité, les eaux d'un affluent de la rivière principale forment une chute, très pittoresque, de quelques mètres de hauteur. C'est le lieu de recueillement des pèlerins, car la Vierge y aurait fait une apparition, au cours du siècle dernier. Chaque année, au mois de juillet, qui marque l'anniversaire de l'événement, ils arrivent, par milliers, de tous les coins du pays, à pied, à cheval, à bourrique ou en voiture. Pour qui connaît la route conduisant de Carrefour Nivar, où l'on abandonne la route nationale Port-au-Prince-Mirebalais-Belladère, à Saut d'Eau, il est facile d'imaginer l'embouteillage qui doit se produire quand plusieurs centaines de voitures et de camions y circulent. La voie est en effet très étroite, offre peu d'emplacements où les véhicules puissent se croiser, elle est, de plus, boueuse et très caillouteuse, recouverte près de Saut d'Eau de blocs volcaniques arrondis, disjoints. On est balloté sur ces roches exactement comme dans ces petites voitures à roues excentriques que connaissent bien les habitués des fêtes foraines en France. Le Révérend Père Jean-Noël, l'accueillant et sympathique curé de l'endroit, me disait combien le spectacle de ces milliers de personnes en tous équipages, réunies sur la place de l'église, était à la fois pittoresque et impressionnant.

. Je n'ai pas eu l'occasion d'y assister car je me suis rendu à Saut d'Eau, non en juillet, mais au début du mois de janvier de cette année, fort heureusement d'ailleurs, comme vous le verrez plus loin. Mon voyage avait pour objet d'explorer, au cours de la dernière excursion faite en vue d'une thèse de doctorat sur la géologie de la République d'Haïti, la zone volcanique de cette région, en particulier pour essayer d'en préciser l'ancienneté. L'éminent géologue américain Wendell P. Woodring a, en effet, visité cette région au cours de la reconnaissance du territoire haïtien qu'il a effectuée en 1920-1921. Il y a trouvé un affleurement de roches volcaniques, appelées par les spécialistes

basaltes néphéliniques, tout à fait semblables à celles qu'il avait déjà rencontrées sur la route de Thomazeau à Cornillon, sur la pente sud de la chaîne du Trou d'Eau, au nord de l'Etang Saumâtre. Comme de plus les deux emplacements ne sont pas très éloignés, Woodring a pensé que les laves dont la solidification avait donné naissance à ces roches volcaniques avaient dû s'épancher à la même époque dans les deux régions visitées. Or Woodring a pu montrer que celles de Thomazeau sont *antérieures* au dernier grand plissement antillais qui s'est produit dans la seconde moitié de l'ère tertiaire et a fait se dresser toutes les hautes chaînes actuelles d'Haïti : Massifs de la Selle et de la Hotte, Chaîne des Matheux et du Trou d'Eau, etc... Donc celles de Saut d'Eau devaient l'être aussi.(1)

Je rappellerai d'abord que l'Ere Tertiaire a été subdivisée en quatre systèmes qui sont du plus ancien au plus récent : l'Eocène, l'Oligocène, le Miocène, le Pliocène. Les basaltes néphéliniques en question reposent, dans les environs de Saut d'Eau, sur des calcaires crayeux à silex, d'âge oligocène moyen. Woodring n'a pu préciser, par contre, si les roches volcaniques étaient plus anciennes ou plus récentes que les sables miocènes de la région. Entre Thomazeau et Cornillon elles sont recouvertes par les calcaires oligocènes supérieurs. Si les unes et les autres sont contemporaines, il est clair que le volcanisme qui les a fait s'épancher date de la limite entre l'Oligocène moyen et l'Oligocène supérieur. Le dernier plissement antillais s'étant produit au Miocène supérieur et au Pliocène est bien postérieur. Woodring, cependant, note en conclusion que des éruptions du même type sont connues en République Dominicaine où elles ont été beaucoup plus tardives, s'étant produites au cours de l'Ere Quaternaire, c'est à dire l'Ere actuelle. Il n'est donc pas impossible, dit-il, que les roches volcaniques de Saut d'Eau soient plus récentes que celles de Thomazeau, un volcanisme du même type semblant avoir subsisté durant une période assez longue. A elle seule, cette phrase est un témoignage de la prudence et du sens très fin que montre le grand savant américain, vis à vis des problèmes géologiques et qui explique la valeur de ses travaux.

Les roches basaltiques de la région de Saut d'Eau recouvrent une série de dépressions assez vastes dont l'ensemble a une forme grossièrement triangulaire. Les sommets sont aux environs de Saut d'Eau, dans la région de Coupe Mardi-Gras et dans celle de Fond des Orangers. La zone volcanique forme une série de savanes appelées Madame Michel, Madame Michaud et savane de Fond des Orangers. Il y pousse en abondance une graminée ressemblant de loin à l'avoine : « l'Herbe Madame Michel ». C'est une mauvaise herbe que les bêtes n'apprécient guère comme nourriture. Les paysans la brûlent chaque année à la saison sèche mais cela n'empêche pas les champs d'être réenvahis par elle dès le début de la saison des pluies. Quand elle est mûre, elle possède une belle teinte rouille qui rend ces savanes très pittoresques quand on les contemple d'un des sommets qui les dominent. Les roches volcaniques se présentent souvent sous forme de blocs arrondis d'une vingtaine de centimètres de diamètre en moyenne. Ils sont criblés de trous semblables à ceux du gruyère suisse. Ces petites cavités marquent l'emplacement des gaz volcaniques qui n'ont pas eu le temps de se dégager par suite du refroidissement et de la solidification trop rapides des laves projetées

(1) Les paragraphes en petits caractères sont destinés aux spécialistes et aux étudiants. Leur lecture n'est pas nécessaire à la compréhension générale de l'article.

par l'explosion des volcans ou s'étant écoulées dans les zones aujourd'hui recouvertes. Ces blocs étaient englobés par des produits volcaniques plus fins appelés cendres ou lapilli suivant leur taille. Mais les eaux ont entraîné ces fragments moins grossiers dégageant ainsi les blocs.

2 { Le 3 janvier, j'étais allé à pied de Saut d'Eau à La Chapelle, localité de la Vallée de l'Artibonite, sans recueillir de données nouvelles susceptibles de me permettre de mieux préciser l'âge des roches volcaniques de la région. Le 4 janvier c'est le retour vers Saut d'Eau. Mais, pour mieux explorer la région, il a été entendu avec mon guide que nous retournerions en passant par la région de Fond des Orangers, située au sud-ouest de Saut d'Eau, à environ trois heures de cheval. Dès la descente vers la Rivière La Tombe nous abandonnons les calcaires, que nous n'avons pour ainsi dire pas quittés depuis le matin, pour les basaltes noirs, formant toujours les mêmes blocs arrondis et vacuolaires. Sur l'autre rive, mon attention est attirée sur la droite, c'est-à-dire vers l'ouest, par une série de collines constituées manifestement de matériaux volcaniques. Au fur et à mesure que je m'en rapproche, leur ressemblance avec les volcans quaternaires de la Chaîne des Pays du Massif Central français, m'apparaît de plus en plus frappante en particulier par la plus méridionale des collines appelée Morne La Vigie. Sa pente nord présente même ces ravines peu profondes et rayonnantes, dues à l'écoulement des eaux provenant de la condensation des vapeurs du volcan, et auxquelles il a été donné le nom de « barrancos ».)

Ces mornes ont des pentes assez raides et dominant d'environ 200 mètres la savane qui a, dans cette région, une altitude moyenne de 600 mètres. Je n'ai pas le temps d'en faire l'escalade, ce jour là, et je me contente de prendre quelques photos. A priori, la ressemblance de La Vigie avec un volcan paraît purement fortuite. Certes, il est constitué de matériaux volcaniques, mais si, comme Woodring le pense, les éruptions se sont produites dans cette région avant le dernier grand plissement antillais, celui-ci a dû déformer et écraser les bouches de sortie des laves et des produits d'explosion, les rendant méconnaissables. Un plissement assez puissant pour entraîner les coraux du fond de la mer à plus de 2.000 mètres d'altitude, d'après une observation personnelle de l'auteur, n'aurait certainement pas épargné des volcans qui lui auraient été antérieurs. C'est ce qui s'est passé par exemple dans la région volcanique qui englobe Furcy et que l'on domine quand on arrive à La Découverte, au sud de Kenscoff. Tous les mornes de la dépression sont constitués de roches volcaniques, basaltiques, mais aucun n'est un vrai volcan, c'est-à-dire une bouche par laquelle se soient épanchées des laves. Les plissements donnent naissance à de nouveaux reliefs et effacent plus ou moins les anciens.

Toutefois, en revenant vers Saut d'Eau, à proximité de l'importante gaguère de Grosse Pierre, je rencontre un petit affleurement de terrains sableux et gréso-calcaires riches en coraux, tout à fait semblables à ceux qu'on rencontre sur la route de Mirebalais à Port-au-Prince, dans la région de Trianon.

Ces terrains sont plissés, donc aussi antérieurs au dernier plissement antillais mais ce sont les plus jeunes terrains plissés. Or les basaltes reposent sur ces formations, au nord de Grosse Pierre. Ils sont donc plus récents qu'elles et par conséquent plus jeunes que ne l'avait supposé Woodring. La contemporanéité supposée avec les roches basaltiques de Thomazeau est à rejeter si ces dernières ont été correctement datées. Dès lors, on peut supposer que les roches volcaniques de Saut d'Eau sont postérieures au plissement et que le Morne La Vigie est un vrai volcan. En examinant soigneusement la carte, je trouve d'ailleurs d'autres arguments en faveur de ce point de vue.

En particulier, si on observe la forme et les limites de l'affleurement volcanique telles qu'elles apparaissent sur la carte géologique de Woodring (1) on constate :

a) que son grand axe est NNE-SSO donc perpendiculaire aux directions des plis de la chaîne des Matheux et en particulier à l'axe du synclinal de Savane Madame Michel d'orientation ONO-ESE. De plus les formations volcaniques recouvrent indistinctement synclinal et anticlinal. Si les basaltes, qui sont les plus récents terrains de la région avaient été englobés dans le plissement, on ne devrait les rencontrer que dans le synclinal de Madame Michel et éventuellement dans d'autres synclinaux.

b) que les roches volcaniques reposent suivant les endroits soit sur le Miocène, l'Oligocène, ou même l'Eocène. Les formations miocènes sont très peu profondes, d'origine côtière, ce qui est bien marqué par leur richesse en coraux. Mais par contre, les terrains oligocènes sont des calcaires à silex. Ils indiquent une mer calme, avec peu d'apports du continent qui devait être relativement éloigné. Si on ne peut donc rien dire sur l'extension primitive des terrains miocènes, avant toute érosion, on peut affirmer que celle des terrains oligocènes devait largement dépasser celle des affleurements actuels. D'ailleurs Woodring a indiqué un affleurement oligocène, au beau milieu de la chaîne des Matheux. Si les basaltes étaient antérieurs au plissement, ils ne devraient à aucun endroit recouvrir directement l'Eocène. Il n'y a pas eu, en effet, semble-t-il, d'émersion importante permettant à l'érosion d'agir, entre l'Oligocène et le plissement mio-pliocène. Il est donc vraisemblable que les roches volcaniques sont postérieures au plissement, et que l'érosion a eu le temps de faire disparaître une partie du revêtement miocène et oligocène de la région après le plissement et avant que les volcans entrent en activité.

c) Tous les affleurements volcaniques se trouvent dans des zones déprimées et leur altitude est toujours inférieure à celle du Morne La Vigie, le volcan supposé. Or, ces dépressions sont nées du plissement et de l'érosion subséquente. Il est normal que les laves se soient épanchées dans les zones basses. Woodring indique même un curieux petit affleurement en forme d'accent aigu qui correspond à la haute vallée d'une rivière du flanc sud de la chaîne.

La conformité des affleurements volcaniques avec la topographie actuelle et leur non conformité avec les directions structurales est un argument essentiel en faveur de la postériorité des éruptions par rapport au plissement.

Il restait à visiter le Morne La Vigie pour voir si les terrains qui le constituent et sa structure confirmaient bien cette construction de l'esprit. Mon ami Rémy Lemoine, géologue haïtien de la SCIPA, à qui j'avais fait part de ma découverte, m'avait proposé de m'accompagner. J'ai accepté d'autant plus volontiers qu'ainsi j'aurais un témoin oculaire des observations faites sur le « volcan ». Le dimanche 20 janvier je suis donc retourné sur les lieux avec lui. L'ascension du Morne La Vigie a été entreprise par la face sud-est

(1) Géologie de la République d'Haïti par Wendell P. Woodring et autres Départements des Travaux Publics. Port-au-Prince. 1924. 631 p. 40 pl.

à partir du col qui limite au sud la Savane Madame Michel. Ce qui m'a frappé dès le début de la montée, c'est l'apparition d'abondants produits de projection : bombes atteignant jusqu'à 50 centimètres de diamètre, mais parfois aussi moins grosses qu'une bille ; scories, c'est-à-dire fragments de lave projetés par les explosions et de forme très irrégulière, avec des apophyses. Nous n'avons rien rencontré de tel dans la savane. Les scories sont cimentées et forment de véritables lits irréguliers qui s'inclinent vers le sud.

En arrivant au sommet du Morne j'ai d'abord une déception : pas de cratère apparent ! Mais en avançant vers le nord, je découvre tout à coup une dépression d'environ cinquante mètres de profondeur, de forme arrondie mais dissymétrique par suite de l'écoulement vers l'est d'un petit cours d'eau, d'ailleurs à sec en ce moment. Elle ressemble fort à un cratère ! Avant de crier victoire, il faut y examiner l'inclinaison des couches. Les pentes et le fond du « cratère » sont parsemés de bombes craquelées, les fentes étant dues au retrait, au moment de la solidification très rapide des laves projetées en l'air par l'explosion. (On trouve également des scories, des cendres plus ou moins cimentées, formant des lits de tufs volcaniques. Mais ce qui est le plus important c'est l'inclinaison de toutes les couches de scories et de laves vers le centre de la dépression, confirmant ainsi qu'il doit bien s'agir de l'orifice de sortie des produits projetés. La limite du cratère peut même être repérée car elle est marquée par le changement de pente des produits qui tendent à la périphérie à s'incliner vers l'extérieur. On peut même photographier le sommet de la double courbure. Le cratère, ainsi délimité a environ deux cents à trois cents mètres de diamètre.)

Un spécialiste dirait qu'il s'agit d'un volcan du type strombolien (du nom du volcan italien le Stromboli) puisqu'il est surtout constitué de scories mais la double pente des produits projetés le rapproche également du type vulcanien. C'est en même temps un strato-volcan, c'est-à-dire qu'il a subi plusieurs éruptions dont les dépôts successifs se sont entassés sur place, formant des couches dont la limite apparaît assez clairement.

Ainsi le Morne La Vigie est bien un volcan, le plus récent d'Haïti actuellement connu. Est-il possible de préciser davantage l'époque de ses éruptions ? Ce que nous avons dit précédemment la place après le plissement de la fin du Tertiaire, donc au plus tôt à la limite du Tertiaire et du Quaternaire. L'ère Quaternaire, de beaucoup la plus courte, a tout de même une durée comprise entre 700.000 ans et un million d'années. Naturellement, dans ces conditions, le terme de récent peut vous paraître impropre. Mais il ne faut pas oublier que, pour le géologue, l'unité de temps est le million d'années et que l'évolution du globe a demandé au moins 2.000 millions d'années depuis la solidification de la première croûte terrestre. Il est possible, de plus, que le volcan soit encore moins ancien. Il semble, en effet, qu'une érosion assez intense se soit produite entre le plissement et le commencement des éruptions, ce qui suppose un intervalle de temps assez étendu entre les deux événements, mais il est malheureusement difficile de l'évaluer en nombre d'années ou de dizaines de milliers d'années. L'altération des dépôts, leur cimentation excluent en tout cas la possibilité d'éruptions au cours de

la période historique. Il me semble raisonnable de repousser l'époque de l'activité du volcan de La Vigie à quelques dizaines de milliers d'années, ce qui n'exclut pas que les Indiens aient pu être témoins de ses éruptions. Une telle ancienneté rend son réveil peu vraisemblable. Mais il n'est pas impossible que les sources sulfureuses légèrement chaudes de la région, en particulier les Sources Puantes soient les témoins des derniers soubresauts de l'activité volcanique.

Avant de conclure, il me faut dire, pour être tout à fait honnête que le Dr Catts Pressoir, à qui j'ai parlé de cette découverte, m'a précisé que, dès 1918, l'Américain W. F. Jones avait signalé l'existence d'un cratère dans la région. Je me suis reporté à la publication en question où Jones indique, en effet, qu'il existe « un cratère bien caractérisé entre la Plaine du Cul de Sac et Ville Bonheur » sans autre précision (1). De plus, Jones ne donne aucun argument en faveur d'un âge récent d'un tel volcan et Woodring qui avait lu son article n'a prêté aucune attention, semble-t-il, à cette affirmation sans base scientifique précise.

Pour conclure, je voudrais montrer combien le hasard joue parfois dans le domaine de la recherche. Woodring a, comme moi, effectué le parcours Fond des Orangers-Saut d'Eau. Or il n'a pas signalé l'affleurement à coraux de Grosse Pierre. Je n'aurais pas la présomption d'en conclure que je suis plus habile que Woodring! En fait, il m'a paru tout de suite clair qu'il n'avait pas dû passer à la gaguère de Grosse Pierre. J'ai demandé à mon guide s'il n'y avait pas un autre sentier utilisable. J'ai ainsi appris qu'à la saison des pluies, pour éviter la boue, les paysans empruntent une autre voie. Si l'on songe que c'est la découverte de cet affleurement qui m'a permis de légitimer l'existence du volcan, on voit qu'une visite à une époque pluvieuse m'eût probablement ôté la satisfaction d'écrire cet article! Je n'aurais pas eu le plaisir d'évoquer le spectacle, qu'ont peut-être pu voir les Indiens, d'un volcan projetant une fumée épaisse, des tonnes de pierres, et des cendres incandescentes qui se déposaient à plus ou moins grande distance, tandis que des grondements sourds se faisaient entendre. S'il y avait, à l'époque, des habitants dans la région de Port-au-Prince, ils ont dû être les témoins d'un événement à la fois grandiose et terrifiant! La géologie, capable de reconstituer des événements du passé, aussi dramatiques, n'est pas seulement une « science des cailloux ». Elle mérite d'attirer vers elle de jeunes esprits haïtiens désireux de connaître et de faire connaître l'histoire de leur pays, non seulement depuis Christophe Colomb, mais depuis qu'Haïti a surgi des flots. Je m'estimerais satisfait si mes cours et mes articles aidaient à faire naître quelques vocations haïtiennes pour cette discipline.

(1) Il est possible que Jones ait repris une indication déjà donnée antérieurement par G. Tippenhauer qui est le premier à en avoir parlé, à ma connaissance.

L'ARCHEOLOGIE EN HAÏTI *

par KURT FISCHER

Lors de ma première conférence à l'Institut Haïtiano-Américain, vendredi dernier, j'ai essayé de vous donner une idée de l'archéologie dans les Amériques. Je vous ai entretenu des civilisations les plus importantes de ce continent : Aztèques, Toltèques, Olmèques, ainsi que des autres peuplades qui ont occupé la vallée de Mexico, puis des Mayas d'Amérique Centrale et des Incas du Pérou.

L'une des principales raisons pour lesquelles les conquistadores furent amenés à préférer le continent aux Antilles, fut l'attrait de l'or ; l'or que vous avez vu sous la forme de petites statues, de plaques pectorales, d'anneaux pour le nez, etc...

Je vous parlerai aujourd'hui d'un secteur de l'archéologie américaine qui est réellement notre secteur, je veux dire : l'archéologie des Antilles.

Depuis longtemps, à l'Université de Vienne, comme plus tard à Londres, j'étais spécialement attiré par l'histoire culturelle des Indiens, qui accueillirent si amicalement Christophe Colomb, et qui furent si durement traités, tant par lui que par ceux qui l'accompagnaient.

C'était un peuple d'un naturel aimable, qui possédait une culture très développée, une organisation sociale, un système religieux, et qui comptaient, parmi eux, une aristocratie, des prêtres, ce que l'on appelle ici des « docteurs feuilles », etc...

Jetons maintenant un regard en arrière sur les Antilles.

Le premier groupe ethnique à s'y installer fut celui des Ciboney. Beaucoup d'archéologues sont d'accord aujourd'hui pour penser qu'il atteignit les Antilles, venant du Nord de l'Amérique, en passant par la Floride. Les théories de Harrington et du Cubain Herrera Fritot à ce sujet se rejoignent. Herrera est l'un des membres du groupe Guama à La Havane.

Ces peuples semi-nomades vivaient sur le bord de la mer, pêchaient et chassaient. Ils habitaient des grottes ou des abris temporaires. Ils se nourrissaient de poissons, de coquillages, de crabes de mer et de terre, de manatee ou d'ingwana, etc...

Les sites des Ciboneys sont nombreux à Cuba et les plus importants ont donné leurs noms aux deux périodes de la culture des Ciboney : « Caya Redondo » et « Guayabo Blanco ». Les sites cubains ont fourni, outre les

(*) Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 12 février 1952.

grattoirs en pierre, des couteaux et aussi des pierres marteaux, des balles, des pierres sacrées qui montrent déjà la présence d'un système religieux. Nous possédons sur ce sujet d'excellents articles d'archéologues cubains et américains, comme Herrera Fritot, le Docteur Morales, Royo, des membres du musée Montane de La Havane, Rouse et Harrington pour n'en citer que quelques-uns.

Nous retrouvons en Haïti trois phases distinctes de la culture des Ciboney : Le site de Couri, dans le Nord, qui a laissé toutes sortes de gros objets de pierre, des balles, des gladiolites ou pierres cérémoniales et des silex de toutes sortes.

Puis la région de Cabaret qui n'a fourni que des silex, des grattoirs et des couteaux, et aussi des nucléus. Je continue maintenant à visiter ces régions qui sont restreintes et possèdent seulement des shellheaps préhistoriques superficielles. J'y ai trouvé quelques ustensiles en pierre, plus grands, mais je suis convaincu que nous y découvrirons d'autres choses, dans l'avenir.

Au Sud enfin, on relève des traces de la culture des Ciboney dans la baie de Conche.

On n'a pas encore trouvé de vestiges de cette même culture à Saint-Domingue. J'ai étudié, il y a deux mois, les collections du Musée national de Ciudad Trujillo, et n'ai pas été capable de déceler des traces d'une civilisation Ciboney. On doit mentionner toutefois le site sans poterie récemment découvert à Anadel.

Au « Peabody Museum », à Yale, on trouve des objets provenant des sites de Porto-Rico (Coroso) et aussi des objets des sites des Iles Vierges et de Cabaret.

La découverte des ossements d'un *Megalochnus* en même temps que celle de spécimens ressortissant de cette culture est un fait intéressant qui peut donner une indication de l'âge de la civilisation Ciboney. Le *Megalochnus* a vécu jusqu'aux temps historiques à Cuba, et on en a même trouvé des vestiges dans une très ancienne région qui fut occupée par les Arawaks.

Le Cubain Garcia Veldez suggère que l'étude appropriée de ces os pourrait nous fournir la possibilité d'établir une chronologie des phénomènes historiques aux Antilles. On n'a pas encore trouvé ce type d'os en relation avec les Indiens ici, mais il y a quelques mois, en explorant une très ancienne région occupée par les Arawaks, j'ai trouvé de gros os, visiblement d'une époque reculée, et naturellement j'en ai été très intéressé. J'ai noté soigneusement toutes les circonstances qui entouraient cette découverte et j'ai envoyé ma trouvaille aux États-Unis afin qu'on puisse l'étudier dans un laboratoire équipé à cet effet.

Quelques semaines plus tard, le laboratoire me les renvoyait. J'avais seulement oublié, dans mon émotion, de noter sur le paquet qu'il s'agissait d'un produit provenant d'Haïti et je dus payer des droits élevés à leur retour. Le paléontologue de l'Université américaine m'écrivait qu'il s'agissait là d'os

de manate ou scacou d'une espèce particulièrement développée et d'une taille qu'il n'avait jamais rencontrée auparavant. On m'assurait par ailleurs qu'il n'y avait pas de possibilité que ces os aient appartenu à un mégalochnus.

L'archéologue suédois Sven Loven a relaté dans son livre des faits extrêmement intéressants concernant les Ciboney. Il est regrettable que le second volume de cette œuvre maîtresse n'ait jamais été publié.

La seconde vague d'immigrants qui parvint en Haïti et aux Petites Antilles arriva de l'Amérique du Sud. Ce furent les Arawaks qui vinrent à Porto-Rico, Haïti et Cuba. Cette migration se poursuivit jusqu'aux temps historiques. Nous sommes là en présence d'un peuple sédentaire possédant une agriculture très développée, un système social et un art de la poterie très évolués ainsi que le travail de la pierre, des coquillages, du bois et de la vannerie. Ces gens vivaient dans des villages bien organisés atteignant parfois une étendue considérable, et les chroniques espagnoles anciennes nous apportent une documentation très importante à leur sujet. Nous pouvons distinguer maintenant trois chemins majeurs de la culture arawak dans les Grandes Antilles. D'abord ce qu'on appelle Windwardspassage qui comprend Cuba, la partie moderne d'Haïti, et une grande partie de la Jamaïque. Le second est le passage de la Mona, surface qui comprend la partie actuellement dominicaine de l'île d'Haïti et la plus grande partie de Porto-Rico. Enfin nous avons le « Vieques Sound » qui comprend la partie Nord de Porto-Rico et les Iles Vierges. Très récemment, on a établi que des spécimens de cette civilisation appartenaient à la fois aux civilisations arawak et caribéenne. L'histoire des Indiens nous révèle ce fait que la culture ciboney était orientée vers la terre alors que celle des Arawaks l'était vers la mer. Cette théorie montre que les Ciboneys avaient tendance à s'enfoncer dans les terres en choisissant les plus courts trajets par mer comme par exemple de la Floride à Cuba, et que par contre les Arawaks choisissaient de longs voyages par mer et n'ont pas été effrayés par la traversée depuis le Vénézuéla.

Rouse écrit, dans une étude récemment publiée, que nous avons maintenant la certitude que les Arawaks arrivèrent aux Antilles venant du Bassin de l'Orénoque. Lors de notre travail à Cuba l'an dernier, nous avons eu de longues conversations à ce sujet avec M. Cruxent du Vénézuéla.

La culture arawak dans les Grandes Antilles s'est développée à travers une longue période et a surtout été florissante à Porto-Rico et Haïti. Cette culture a été développée à un moindre degré à Cuba et le fait que les découvertes les plus intéressantes aient été faites dans cette île est seulement dû à la plus grande énergie des archéologues cubains et à ce que l'archéologie se développe là-bas avec une grande rapidité. Le Musée officiel de l'Université de La Havane existe depuis plus de soixante ans. Des collections furent établies et des travaux menés à bien, surtout depuis dix ans, grâce à l'existence du groupe Guama qui possède aujourd'hui la collection archéologique la plus importante de Cuba. D'autres collections se trouvent à Camaguey et Banes.

A la Jamaïque, l'Institut Royal, sous la conduite avisée de son directeur, a réalisé un magnifique travail archéologique et le particularisme et l'isolement de cette île par rapport aux autres nous donnent la possibilité d'étudier plus en détail les poteries. Les collections du Musée national de Ciudad Trujillo sont splendides mais elles pourraient être meilleures si elles étaient exposées de façon plus moderne et convenablement étiquetées. Porto-Rico possède à l'Université de Rio Pedros l'une des collections de spécimens archéologiques des Antilles la mieux présentée. La salle d'exposition est moderne, bien éclairée, les objets y sont clairement classés et les spécimens sont présentés de façon que le profane puisse les interpréter. Le centre de recherche s'est maintenant séparé du Musée et fonctionne sous la direction d'un directeur extrêmement compétent. Il s'agit de M. Allegria qui a accompli un énorme travail et a clairement établi la différence de style dans les poteries comme : Ostiones, Capa, Esperenza, Santa Helena et Cuevas dénommées d'après les sites où on les a trouvées. Lors de mon dernier voyage à Porto-Rico, j'ai vu des spécimens d'art arawak jusque-là inconnus surtout composés d'écailles de tortue : on y voyait des plaques pectorales, des amulettes en relief et des instruments de musique : flûtes décorées faites d'os humains (fémurs), les premiers qu'on ait trouvés dans les Antilles.

On vient récemment d'ouvrir un musée à Sainte-Croix, aux Iles Vierges ; on y expose notamment la fameuse collection de Folger Andersen constituée au début de ce siècle. En Haïti existe la collection archéologique du Bureau d'Ethnologie, réunie par Jacques Roumain, moi-même et Rémy Bastien de 1941 à 1944. Au Musée du Peuple haïtien est exposée une partie des pièces ainsi réunies.

Deux collections très importantes se trouvent, l'une au musée du Petit Séminaire St. Martial où elles ont été réunies par le Père Santini par ses explorations à l'île à Cabrit, l'autre à la bibliothèque haïtienne des Frères de St Louis de Gonzague.

D'autres collections importantes sont celles du Dr Colonel Maximilien, de moi-même, de M. Mangonez, de M. V. Lecomte au Cap-Haïtien, du Sénateur Déjoie et de Mme Georges Naudé.

Il est regrettable que l'on effectue si peu de recherches archéologiques en Haïti alors que cela serait si facile. La baie de Port-au-Prince abonde des deux côtés en régions qui furent occupées par les Ciboneys et les Arawaks, et l'on n'a vraiment pas besoin de dépenser beaucoup d'argent : une voiture et quelques gourdes vous suffisent le plus souvent à prospecter de nouvelles régions et vous n'avez plus qu'à les déterminer sur une carte de la baie. J'ai localisé plus de vingt nouvelles zones de prospection et quelques-unes sont réellement importantes. L'une en particulier est purement Meillac. Je dois vous expliquer ce que cela veut dire. Quand Rouse et Rainey de l'Université de Yale étaient en train de faire des recherches dans le Nord près de Fort-Liberté, ils trouvèrent le site de Couri (Ciboney) et deux sites arawaks : Meillac et Carrier. Rouse établit ainsi une chronologie de la question

et Meillac est de loin le plus vieux des sites : les décorations et la forme des poteries y sont différentes de celles de Carrier. Avec l'expérience on peut le voir immédiatement, car la pâte des poteries est différente aussi bien que l'épaisseur de leurs parois et leur taille. Dans chaque île, l'avancement des recherches archéologiques est dû à l'initiative privée et à la collaboration amicale des organismes officiels. Ces derniers sont généralement handicapés par les difficultés financières.

Les archéologues et les collectionneurs privés devraient être encouragés. Ils devraient être assistés d'experts et persuadés de donner au Musée les pièces importantes qu'ils peuvent découvrir. Des conférences devraient être tenues, des expositions organisées, et des musées locaux établis dans les provinces. Il devrait y avoir des réunions qui permettraient aux archéologues d'échanger des idées et de s'initier aux nouvelles techniques. Comme je l'ai déjà dit, l'archéologie est une technique déjà très développée et les archéologues sont avant tout des techniciens. Tant de choses peuvent être détruites ou abimées sur un terrain de recherches si un spécialiste ne dirige pas le travail ! Les étudiants devraient être entraînés d'abord théoriquement et ensuite sur le terrain. Les marchands qui négocient des pièces archéologiques devraient être découragés et non informés de la valeur de tel ou tel objet, surtout si l'on songe que les institutions intéressantes n'ont le plus souvent pas d'argent. Ce qui arrive, c'est que des touristes se voient offrir des spécimens et que ce qui pourrait être un matériel de premier choix pour l'étude de l'archéologie haïtienne part à l'étranger sans espoir de retour. Nous avons perdu ainsi beaucoup et le British Museum à Londres, le Musée de l'Homme à Paris, la Fondation Heye à New-York et le Musée américain d'Histoire Naturelle possèdent plus de spécimens haïtiens que nous n'en avons ici en Haïti. Je suis désolé d'avoir à dire que la pièce la plus importante d'art arawak vient juste d'être achetée par le Musée de l'Homme à Paris. Il s'agit d'un tabouret en bois et ce tabouret a une longue histoire. Il fut emporté en Europe par l'un des premiers colons espagnols installés en Haïti et, après, donné en présent à une famille noble allemande. Là, il attendit jusqu'en 1945 et tomba entre les mains d'un des plus importants antiquaires de Paris. Je tentai en vain de l'acheter mais l'éloignement rendait la transaction difficile et je ne pus rien faire avant que le Musée de l'Homme se le procure.

Je n'ai pas encore commencé à prospecter toutes les zones indiennes de ce pays. Je suis convaincu, cependant, que nous trouverons là, un matériel extrêmement intéressant tant du point de vue artistique que scientifique. Nous devons nous réunir et entraîner quelques hommes pour accomplir le travail et montrer que la science ne consiste pas en phrases creuses mais en travail réel et en études sérieuses. Nous ne devons pas nous contenter de répéter ce que d'autres ont écrit mais tâcher de faire surgir des idées nouvelles par nous-mêmes. De cette façon, nous pourrions aisément continuer dans la voie que nous ont montrée les Cubains, les Porto-Ricains et les chercheurs de la province haïtienne de Xaragua, les plus avancés de notre pays dans cette voie.

L'ŒUVRE DES COLONIES DE VACANCES

par R. CHARMANT

Notre ami le Dr Rodolphe Charmant prépare, nous a-t-il dit, un nouveau livre qui aura pour titre : Collaboration sociale. Il a bien voulu en extraire pour « Conjonction » quelques-unes des dernières pages. Ce livre, croyons-nous, aura probablement autant de succès que l'autre du même auteur : La vie incroyable d'Alcius, cette esquisse si intéressante de la vie sociale et politique d'Haïti durant ces cent dernières années.

L'œuvre des colonies scolaires de vacances fondée à Port-au-Prince en mai 1930 a été la première de ce nom créée en Haïti. Il importe qu'il y en ait beaucoup d'autres dans la république. Car un très grand nombre d'écoliers nés de parents pauvres ou besogneux : artisans, journaliers, paysans, petits commis, etc., sont des sous-alimentés, guettés par la tuberculose. Dans ces rassemblements d'enfants, on ne cherche pas seulement à leur donner un peu plus de santé ou de vigueur, à fortifier leur cerveau et leur cœur, mais aussi à ouvrir leur esprit aux beaux aspects de la vie et à l'Espérance. On leur apprend à vivre et à travailler ensemble, à s'unir et à s'aimer, à apprécier les bienfaits de la fraternité, à se dévouer à l'ordre social et au progrès de la nation, à reconnaître l'éminente dignité du travail, qui donne le pain de chaque jour, et parfois la richesse. ..

Qui sait si parmi eux ne sortira pas demain un savant, un bienfaiteur de l'Humanité, ou plus simplement un génie organisateur, un Chef, qui établira chez nous de façon stable un régime national d'ordre, de travail et de bien-être général qui rendra notre peuple fort et respecté ? Qui sait ?

Mais l'entraide sociale est une forme évoluée de l'humanisme chrétien. On ne peut pas demander à tous les peuples d'en avoir, au même degré, le sentiment et la pratique. Recueillir des petits écoliers nécessiteux pour leur offrir pendant les fortes chaleurs de l'été, en août et en septembre, des vacances à la campagne, sans aucuns frais pour leurs parents, était-ce possible chez nous, était-ce même croyable ? Dans quelle intention de chantage, d'exploitation, de publicité politique ? On se le demandait. Un journaliste qui se crut

avisé nous prédit les pires déboires. Le moins qui nous attendait selon lui, c'étaient des poursuites judiciaires, des procès, l'enprisonnement au titre de sorcier ou de loup-garou ayant attiré à la campagne des enfants de pauvres gens pour les rendre malades, les faire mourir et les manger. Un grand avocat de la ville, ancien bâtonnier de l'Ordre, nous a dit quand il a appris que nous prodiguions des soins sérieux à ces enfants, que c'était en définitive mal de leur donner des repas réguliers et copieux pendant deux mois, de leur ouvrir la panse, pour les retourner ensuite à la viduité habituelle de leur estomac de faméliques. Nous avons souri à tant d'incompréhension des lois de la dynamique humaine de la génération cellulaire. Notre volonté de persévérer, de soulager la détresse des petits écoliers pauvres était plus forte que les menaces de risques et de déceptions personnelles.

Les dames haïtiennes appelées autour de ma femme pour fonder l'Association pour les colonies de vacances étaient sans doute venues par amitié pour nous ; mais la plupart avaient aussi d'autres sentiments plus en rapport avec la publicité mondaine qu'avec un réel désir d'entraide et de solidarité. En tout cas, elles s'étaient engagées à payer annuellement une cotisation individuelle de cinq dollars en un seul versement, et à organiser des fêtes pour ajouter aux fonds d'entretien des pupilles. Elles étaient et sont toutes restées les meilleures amies de l'Œuvre.

S'il est en Haïti, comme partout ailleurs, plus facile de prendre que de donner, la Charité, même sous la forme émiettée qu'elle prend habituellement chez nous, est une vertu haïtienne. On n'y recourt jamais en vain. Voici vingt ans passés depuis que l'Œuvre existe, sans avoir manqué une seule fois à sa tâche, grâce au dévouement persévérant des trois dames formant le Comité d'organisation : Madame Pascal Elie, la Présidente, Madame André Laroche, la Trésorière, Madame Rodolphe Charmant, la Secrétaire, grâce aussi au concours que nous donnent des amis de l'Enfance. Ces amis sont toutes les Mères d'abord, et tous ceux qui compatissent à la détresse humaine.

Nous-même avons été amenés à vouloir cette œuvre par on ne sait quelle vocation. Sorti des couches moyennes de la société, à peine sommes-nous séparé de la génération de la houe et du couteau-digo. Pourquoi sommes-nous attiré parfois à Folle, par Marbial-La Gosseline, sur la tombe de deux vieux de la montagne, Man Lo (Heloïse) et Pa Roc, que nous n'avons pas connus ?

Nous avons eu à l'école primaire les confidences de camarades indigents que nous avons sans raison préférés aux autres. Et ce choix, les ans ne l'ont point démenti. Nous avons été instituteur au Collège Louverture, professeur de Faculté, inspecteur d'école, directeur général de l'Enseignement public, organisateur de l'inspection médicale, de la propagande d'hygiène dans les écoles, et d'une Croix Rouge haïtienne. Les écoliers débiles... ça nous connaît. Nous avons vu de nos yeux, touché du doigt, sinon des lèvres, leur misère.

Nous en avons eu souvent le cœur serré, les yeux embués. Et dès lors, à cause de cela, nous avons en horreur la faim et la misère.

L'Association des dames haïtiennes pour les colonies de vacances remplit sa mission sans bruit, presque en se cachant, pour ne pas trop exposer l'œuvre et nous-mêmes à l'attention des méchants. Elle avait tout au début de sa carrière fait de la publicité, juste assez pour dire son utilité, éveiller la conscience des bons citoyens, intéresser ceux qui ont entendu en eux l'écho des paroles divines : «Aimez-vous les uns les autres. Ce que vous faites au plus humble des miens, c'est à moi que vous le faites». Elle ne va guère au public en solliciteuse ; mais à des amis sûrs, presque toujours les mêmes. Elle ne tend pas la main aux portes des églises, ni dans les carrefours. Elle n'a jamais demandé un seul centime aux parents des pupilles recueillis dans les colonies. Et si, comme frais d'écolage mensuel, elle réclame dix ou vingt cents, elle préfère encore garder les enfants plutôt que de les voir quitter l'école annexe, parce que les parents ne veulent pas ou ne peuvent pas payer cette symbolique contribution.

Un ministre, M. Vély Thébaud, lui fit octoyer en 1943 un subside de vingt dollars par mois. Le gouvernement de 1946 en réduisit le montant à douze dollars, puis à zéro.

L'œuvre n'était pas d'inspiration spontanée, ni créée par hasard. Elle était plutôt la suite d'une longue série d'émotions douloureuses ressenties dès l'enfance, le résultat d'une lente maturation de souffrances intimes, une manière d'exutoire, hélas trop étroit, par où elles ont trouvé à s'épancher un peu. Car l'œuvre ne recueille que soixante-dix enfants nécessiteux par an au milieu de plusieurs dizaines de milliers d'autres disséminés sur le territoire d'Haïti. Elle n'a pas moins appris à lire et à écrire, de 1938 à 1951 à plus de trois cents enfants qui, sans elle, et faute d'écoles suffisantes à Pétionville n'auraient pas connu ce bienfait. Elle a offert en vingt ans plus de cent vingt-six mille repas à des groupes annuels de soixante-dix écoliers en vacances. Le calcul est simple des trois repas quotidiens pendant trente jours par an. Son mobilier scolaire est complet, souvent amélioré grâce à la générosité de ses amis. Quatre fois déjà elle a renouvelé son matériel de dortoir, de réfectoire, de cuisine : quarante lits de camp, autant de couvertures de laine, de serviettes de toilette, etc., achetées aux Etats-Unis d'Amérique par l'intermédiaire de la Croix Rouge américaine, et avec son concours généreux. Faut-il ajouter que la réunion des enfants en colonie coûte chaque année quatre cents dollars environ, et qu'un personnel de trois membres assure le fonctionnement régulier et satisfaisant de l'école annexe, le département de l'éducation nationale aidant à payer les salaires ? Tel est ce que fait l'Association. Cela n'a pas été tout seul, au début surtout. Aux vacances de 1931 et de 1932, nos pupilles étaient logés à l'école nationale de filles de Pétionville dirigée par une excellente institutrice maintenant à la retraite, Madame Servincent. Puis ils ont été réunis jusqu'en 1936 sur la propriété d'une Américaine, Madame Dortch, décédée.

Mais l'œuvre devait avoir sa Maison Claire. L'un de nous acheta à M. Amilcar Pamphile un terrain situé dans un bas-fond, près la source Cerisier à Pétionville. Il l'échangea bientôt contre un autre du domaine privé de

l'Etat, d'accès plus facile. C'est là que nous avons bâti en 1937 la première maison des colonies de vacances, à l'entrée d'une fraîche vallée, non loin du marché de la ville. Déboisement, nivellement du terrain, drainage et assainissement, clôture, réparation de la voie publique, ouverture d'un sentier, nous avons dû faire tout cela, aidé d'un de nos bons amis, M. Cyril Walker dont la veuve se dépense tant dans les œuvres humanitaires. Dans le voisinage, quelques rares chaumières abritaient quelques pauvres gens sans travail, privés de toutes sortes de commodités et de moyens d'existence... Que de peine et d'ennuis au premier temps de l'installation !...

Nous avons introduit là, pour la première fois, quelques éléments nécessaires de civilisation : maison en pierre et les dépendances, école et terrain de jeux, plantes d'ornementation, eau potable et lumière électrique, les chants et les ris des enfants, des fêtes scolaires, la musique instrumentale, le football, le cinéma, le prêtre, le médecin, des camps de scouts. De grands personnages de l'Etat et de la Société venus aux manifestations solennelles...

Le centre local s'est développé. Plus un pouce de terrain à acheter là. De bonnes constructions d'habitation tout autour. Un quartier nouveau en plein essor. Des mœurs et des habitudes notablement améliorées. Les Révérends Pères Salésiens viennent de s'y établir à notre place, en cette année bénie de 1951, par suite d'un don définitif et total que nous leur avons fait de toutes nos installations. Déjà ils y ont une école et un patronage organisés. On connaît le zèle apostolique de ces missionnaires de Jean Bosco, leur esprit d'entreprise en faveur de l'éducation chrétienne et professionnelle des jeunes gens de la classe pauvre... Quelle chance d'avoir pu maintenir nos efforts d'entraide durant vingt ans, jusqu'à rencontrer sur la voie du Seigneur ces bons Pères qui ont consenti à les prolonger dans le temps et dans l'espace, pour la gloire de Dieu et la grandeur d'Haïti !

Un jour de l'an 1938, que nous revenions de visiter l'école annexe nouvellement créée dans la Maison de l'Œuvre avec le concours de Mlle sa sœur, le Rév. Père Boston m'a posé cette question que son expérience de la précarité des entreprises haïtiennes pareilles rendait plausible : « Mais docteur, combien de temps l'œuvre durera-t-elle ?... » Et nous de répondre sans aucune hésitation : Autant que l'Eglise, Monsieur l'abbé... Le prêtre tourna vers nous son regard ahuri, comme pour voir si nous n'étions pas devenu subitement fou...

Peut-être comprendra-t-il maintenant ce que nous entendions lui dire ce jour-là.

N. B. — Déférant aux sollicitations pressantes du curé de Pétionville, ainsi qu'aux doléances de nombreux parents que nous aidions, nous avons dû nous remettre au service des petits écoliers débiles, grâce au Président Paul Magloire qui nous y a décidés, en nous offrant de l'argent, un terrain du domaine de l'Etat et une subvention mensuelle, qu'il nous a effectivement donnés. D'où un nouveau départ de l'œuvre des colonies de vacances depuis le 4 novembre dernier.

LIVRES ET REVUES (*)

Pierre C. Alexandre : A PROPOS DE LA LEGISLATION SUR L'INVENTAIRE

(Imprimerie « Les Presses Libres ». Port-au-Prince. 1951. 127 pp.)

Cet ouvrage commente la récente législation concernant la comptabilité des biens du domaine privé de l'Etat (décret du 7 septembre 1950 et arrêté du 2 mars 1951).

L'exposé vise surtout à proposer des règles d'application pratique de ces deux textes. Ainsi, on trouvera en appendice trois modèles d'inventaire des biens de l'Etat (classes A, B, C).

P. M.

Département du Travail :

GUIDE PRATIQUE POUR LES ASSURANCES SOCIALES

(Imprimerie de l'Etat. Port-au-Prince. s. d. 30 pp.)

Cette brochure résume les travaux de la Commission chargée de l'organisation de l'Institut d'Assurances Sociales d'Haïti. Elle est précédée d'un bref historique des Assurances Sociales. Elle comporte essentiellement, sous la forme d'un questionnaire, l'énoncé des principes généraux de la Sécurité Sociale en Haïti, dans les divers secteurs (accidents de travail, maladie, maternité, règlements de litiges et sanctions). Une série de tableaux précise l'organisation de l'IDASH, le montant des cotisations et des prestations en espèces.

On a très heureusement ajouté en complément un grand tableau synoptique des divers statuts d'Assurances Sociales du continent américain.

P. M.

Secrétairerie d'Etat de la Présidence. Service d'Information, de Presse et de Propagande : **BULLETINS D'INFORMATION Nos VII et VIII**
(Port-au-Prince. s. d.)

Les publications du SIPP continuent à présenter très régulièrement le tableau de la vie politique et administrative du pays.

Le Bulletin No. 7 montre l'effort accompli durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1951, en application du programme de Développement Agricole de cinq ans. Le bilan est précis et copieux.

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

Le Bulletin No. 8 est spécialement consacré à la fondation de l'Institut haïtien de crédit-agricole et industriel. La loi du 16 septembre 1951 est publiée in extenso, accompagnée des discours d'inauguration de l'établissement, le 21 février 1952.

P. M.

HAÏTI - POETES NOIRS. « PRESENCE AFRICAINE » No. 12

(Paris 1952. Editions du Seuil).

Susceptible, malgré la haute tenue de ses articles d'intéresser un public étendu, la revue « Présence Africaine », qui a pu réunir au sein de son comité de patronage des personnalités aussi différentes que Gide, Sartre, Rivet ou Mounier, groupe toujours dans ses sommaires les noms des meilleurs spécialistes des problèmes auxquels ses numéros sont consacrés. Ces problèmes qui portent le plus souvent sur les contacts de civilisations ou de races entre l'Afrique et le reste du monde, elle n'hésite jamais à envisager les aspects les plus aigus sans cependant se départir — là est son plus grand mérite — de l'esprit d'objectivité et d'humaine compréhension qui lui est particulier.

Le numéro 12 qui traite de sujets moins brûlants, est divisé en deux parties, l'une consacrée à Haïti, l'autre aux poètes noirs en général. La première nous est présentée par quelques pages d'Adioun Diop écrites dans un ton volontairement mesuré, ce qui n'en diminue, cependant, ni la signification ni la portée. L'auteur exprime l'espoir d'une restructuration du Monde dépassant les vieux continents pour réunir l'ensemble de l'humanité dans une unité cohérente sous le signe de la responsabilité et de la lucidité.

Le Dr. Métraux, dont le nom fait autorité en la matière, apporte sa contribution par deux articles dont le premier est consacré aux survivances africaines en Haïti. Il voit celles-ci apparaître sous leur forme la plus vivace dans le folklore, dans la vie quotidienne des paysans et ses instruments familiers, et surtout dans le Vodou qui, avec son vocabulaire religieux et ses danses de possession, en constitue la trace la plus spectaculaire. Le second article souligne les aspects coopératifs de la vie de ces paysans que le Dr. Métraux a longuement étudiés à Marbial. Il analyse ce type particulier de sociétés de travail, que sont les « combites » avec leur organisation hiérarchique, leurs techniques, leur folklore, leurs réjouissances et aussi leurs sanctions.

Le Vodou, cher aux ethnologues comme toutes les manifestations magico-religieuses, par une déformation professionnelle qui n'est peut-être pas sans quelque danger pour la vision équilibrée que ces spécialistes se doivent de donner d'une société, est évoqué dans ce numéro sous deux de ses aspects particuliers par Michel Leiris décrivant le sacrifice d'un taureau et Mme Odette Menesson-Rigaud retraçant les circonstances d'un Noël vodou, avec la minutie de détails dont peut seule être capable une personne possédant de ces cérémonies une expérience difficile à égaler. Signalons que M. Leiris a

cru devoir désigner lieux et gens par leur nom propre. On peut craindre qu'il y ait là comme une violation de ce qui devrait être le secret professionnel de l'ethnologue, violation qui risque, dans certains cas, de mettre les informateurs dans une situation délicate. Ajoutons aussi que, selon Mme Mennesson-Rigaud, certaines coupures et modifications opérées dans son texte ont introduit plusieurs inexactitudes dans les détails du rituel.

La chanson haïtienne est le sujet qu'a choisi de traiter Mme Suzanne Comhaire Sylvain dont certains ouvrages antérieurs, bien connus des haïtiens, étaient déjà consacrés au folklore. Elle offre au lecteur quelques exemples de chants sacrés et profanes accompagnés de précieux commentaires sur les circonstances de leur exécution : danses ou mimiques, orchestration, etc... Sous le titre : « L'enfance paysanne en Haïti », mais couvrant en fait tout le cycle de vie d'un individu, Mme Jeanne C. Sylvain présente un article très détaillé qui est à notre connaissance le premier travail de ce genre, du moins en langue française, sur ce pays. Rites d'accouchement, interdits et superstitions entourant le bébé, situation de l'enfant et des parents dans la famille, l'adolescence, le mariage, la mort et les rites funéraires qui l'accompagnent y sont successivement évoqués avec une concision qui ne nuit en rien à l'intérêt de l'exposé.

Cette première partie de l'ouvrage consacrée à Haïti s'achève sur un article de Pierre Naville sur l'émancipation haïtienne où l'auteur montre les grands antagonismes internationaux dont cette île fut le sujet au cours de son histoire. Elargissant son sujet, il termine par quelques citations assez surprenantes empruntées à Roosevelt sur la politique des U. S. A. vis à vis des « puissances coloniales ».

Sans nous étendre sur la partie réservée aux poètes noirs, nous mentionnerons simplement qu'Haïti y est représentée par quelques œuvres de Morisseau-Leroy, Roland Dorcély et René Dépestre. Quelques pages de témoignage sous la plume de Laugston Hugues présentent le point de vue du Noir américain.

Une intéressante chronique enfin et de substantielles notes de lecture terminent ce numéro qui, au point de vue ethnologique du moins, est l'une des meilleures publications parues à ce jour sur Haïti.

Roland Devauges.

Jean Price-Mars : LE PROCESSUS D'UNE CULTURE.

(in *Tax, Acculturation in the Americas*, Vol. 11. Proceedings of the 29th International Congress of Americanists — The University of Chicago Press. 1952. pp. 143 à 151).

Suivant un thème familier à l'auteur, ces pages pourraient porter en sous-titre : « de l'originalité de la culture haïtienne ». Après en avoir retracé la double origine franco-africaine, le Dr. Price-Mars montre les domaines

dans lesquels la fusion des deux fonds hétérogènes a été suffisamment poussée pour aboutir à la création d'une réalité nouvelle : métissage des individus, unification linguistique créée par le besoin de communication aboutissant au créole, synchrétisme religieux du Vodou par résurgence des croyances antérieures dans un catholicisme mal assimilé, création enfin, comme couronnement de cette nouvelle unité ethnique, d'un folklore original.

Dans une discussion en langue anglaise consacrée à cet article, M. Georges E. Simpson empruntant aux travaux antérieurs du Dr. Price-Mars, ajoute aux faits cités par ce dernier, quelques autres causes d'unification culturelle : conscience d'un patrimoine historique commun, rôle du catholicisme par la réunion des fidèles de toutes les classes dans les mêmes lieux du culte, usage du créole par les classes aisées francophones, dans leur rapport avec les domestiques. M. Simpson cite encore deux types de structures sociales particulières à Haïti ; le « plaçage », forme intermédiaire entre la polygamie et la famille conjugale et les sociétés de travail du type « combite ». Il termine enfin, toujours en se référant à des travaux du Dr. Price-Mars, par une analyse sommaire du Vodou dont il mentionne l'aspect de divertissement collectif à côté de son rôle propitiatoire ou de protection magique.

R. D.

REVUE DE LA SOCIÉTÉ HAÏTIENNE D'HISTOIRE,
DE GEOGRAPHIE ET DE GEOLOGIE.

(Vol. 23, No 84, Janvier 1952, Port-au-Prince)

La présente revue trimestrielle est un des rares périodiques scientifiques haïtiens qui paraissent régulièrement. Tous ceux qui connaissent les difficultés rencontrées par le Dr. Catts Pressoir, fondateur et directeur actuel, Président de la Société, pour assurer une haute tenue scientifique à la Revue et pour maintenir la régularité de l'impression, ne peuvent que le féliciter chaleureusement et l'encourager dans la voie qu'il a choisie.

Le sommaire du dernier numéro est copieux. Il comprend, en effet, les articles suivants :

- Folklore et patriotisme (Dr. Price-Mars)
- Constitutions of Haiti 1804-1951 (Martha L. Steele)
- Nos crises économiques et financières (Perceval Thoby)
- Francisco de Miranda (Félix Magloire)
- Notice bibliographique (Dr. Catts Pressoir)

J. B.

BULLETIN TRIMESTRIEL DE STATISTIQUE — No. 1, juillet 1951
(publié par l'Institut haïtien de Statistique)

C'est là le premier numéro d'une publication, appelée à servir de base

à de nombreux travaux sur la vie sociale, économique et financière de la République d'Haïti. Comme l'écrit, dans la préface, M. le Secrétaire d'Etat de l'Economie Nationale, de l'Agriculture et du Commerce, S. Excellence M. Jules Domond, « aucun Etat moderne ne saurait, sans risque de piétinement, refuser de faire l'exposé périodique de ses possibilités, comme de tracer la courbe de ses progrès et de mesurer ses avances ». M. Gaston Duon, expert statisticien français de l'O.N.U., est le fondateur de l'Institut Haïtien de Statistique, et en assura la Direction pendant la période difficile de la mise en route. Aussi peut-il se permettre de souligner dans l'introduction du Bulletin ses imperfections, ses données incomplètes ou approximatives. Un travail de cette envergure ne saurait être une création de premier jet, mais au contraire doit se parfaire par retouches successives. Si l'on considère qu'il comporte plus d'une centaine de pages de tableaux statistiques, ayant dû être établis de toutes pièces, chiffre par chiffre, puisque rien de tel n'existait jusqu'à présent et que ces tableaux permettent de répondre à des questions aussi diverses que :

— quelle a été la durée d'insolation en heures à Port-au-Prince le 27 mars 1951 ?

ou

— quel a été le nombre de syndicalistes à Petit-Goâve en juin 1949 ?

on ne peut qu'admirer que le groupement de tant de données ait pu être réalisé en si peu de temps. Il est prévu, de plus, qu'une ou plusieurs études statistiques spéciales précéderont toujours la liste des tableaux statistiques.

Dans ce premier numéro, sont étudiés les transports et les communications en Haïti. Remercions l'Institut Haïtien de Statistique de ce travail sérieux qui comble dans l'économie haïtienne une lacune certaine.

J. T.

CHRONIQUE

LES MARDIS DE L'INSTITUT FRANÇAIS

Le 2ème cycle de l'Année Universitaire 1951-52 a commencé par les Conférences suivantes :

mardi 29 janvier : R. P. Antoine Adrien : « Le vénérable Père Libermann et Haïti ».

mardi 5 février : M. René Carré, professeur à l'Ecole Normale Supérieure : « L'enquête psychologique de Pascal ».

mardi 12 février : M. Kurt Fisher : « L'archéologie d'Haïti et des Grandes Antilles. »

mardi 19 février : M. Pradel Pompilus, Directeur de l'Ecole Normale Supérieure : « Destin de la langue française en Haïti ».

Après ces causeries, les bandes documentaires suivantes ont été projetées :

mardi 29 janvier : Le Mont Saint-Michel.

mardi 5 février : Au jardin de la France.

mardi 12 février : Quand chantent les Antilles.

mardi 19 février : Saint Louis, ange de la paix.

*
* *

Accueillant le R. P. Adrien à la tribune de l'Institut, M. Lando s'exprime en ces termes :

« Le vénérable Père Libermann s'éteignit à Paris, dans la Maison de la rue Lhomond, le 2 février 1852. Ce sera, dans quelques jours, le centenaire de sa mort. Les bons Pères de Saint Martial commémorent un anniversaire qui importe non seulement à l'histoire de leur Congrégation, mais aux relations spirituelles franco-haïtiennes tout entières. Leur œuvre en Haïti force l'admiration de tous ceux qui dans ce pays se mêlent d'éducation. C'est avec une légitime fierté qu'ils sont en droit de mesurer les résultats d'un effort plus que séculaire. Le Petit Séminaire Collège, avec son millier d'élèves et sa riche bibliothèque, ainsi que l'Observatoire sont ici deux pièces maîtresses de l'enseignement et de la science désintéressés. Les générations d'anciens élèves se succèdent témoignant tout ensemble de leur attachement à la foi romaine et de leur belle formation à la mode française. En vérité, nos collègues de Saint-Martial sont des aînés et des guides pour qui nous professons la plus sincère et la plus profonde estime, renforcée de gratitude. Bien plus que par la reconnaissance de 1825, et, heureusement avant elle, la France est revenue ici, est demeurée ici ; par ses missionnaires et les représentants de ses lettres,

sciences et arts. Nous n'avons garde de l'oublier. Voilà pourquoi notre Institut se sent particulièrement honoré que M. le chanoine Le Bihan ait accepté de l'associer à une célébration dont nous savons tout le prix, en nous déléguant, ce soir, à titre de conférencier, un des siens, le R. P. Antoine Adrien, Spiritain haïtien».

Tous ceux qui connaissent notre orateur savent son infinie modestie. Qu'il m'excuse de la choquer en disant quelques mots sur lui.

Le Père Antoine Adrien est né aux Cayes, dans une famille établie, dit son Supérieur, à l'ombre de la cathédrale. Les intellectuels n'y manquent pas. Son père est professeur au Lycée ; son frère, médecin, directeur de l'Hôpital.

D'abord choriste aux Cayes, il suit au Séminaire de Port-au-Prince l'abbé Georges, son cousin. Il termine ses études à St. Martial. Excellent élève, il témoigne d'une vaste curiosité. Après le baccalauréat, il séjourne aux Etats-Unis et au Canada. Sa vocation lui vient au Lac-au-Saumon, chez les Pères du St. Esprit. Après la guerre, il termine ses études à Paris. Il hante, lui aussi, la vieille Maison de la rue Lhomond, encore aujourd'hui un des meilleurs centres de documentation, même pour les profanes, en matière haïtienne.

En 1949 il réintègre St. Martial en qualité de professeur d'Histoire. Outre l'enseignement, les œuvres de charité et de moralisation lui prennent tout son temps. Il va vers le peuple et se dévoue à des écoles de demi-temps, à des cours d'adultes, catéchismes, patronages. Dans les villages les plus déshérités, il porte la bonne parole, il console, il éclaire. C'est cette belle intelligence, illuminée de bonté, qui va se refléter sur l'auditoire que vous lui composez. »

Jacob Libermann, israélite converti au catholicisme, entra au Séminaire de Saint-Sulpice en 1826. Interminablement retenu dans les ordres mineurs par une cruelle maladie, il ne fut ordonné prêtre qu'en 1841. Il fonda aussitôt le premier noviciat de la « Société du Saint Cœur de Marie », congrégation qui, en 1848, devait réaliser sa fusion avec le « Séminaire du St. Esprit ». De 1841 jusqu'à sa mort survenue en février 1852, le Père Libermann consacra tout son temps et toute son ardeur au recrutement de missionnaires destinés à évangéliser les populations haïtiennes. Les luttes qu'il dut soutenir contre un clergé qui n'était pas toujours digne de son ministère, contre certains ministres des cultes entêtés à défendre « les libertés gallicanes auxquelles Haïti n'avait pas renoncé malgré son indépendance », les résultats combien féconds que devait produire plus tard cet ardent apostolat, telle est l'histoire que le R. P. Adrien nous conta en une langue limpide servie par une diction impeccable.

*
* * *

Professeur de lettres et de philosophie à l'E. N. S. et dans plusieurs établissements secondaires de la capitale, M. René Carré était particulièrement

qualifié pour nous entretenir de « l'Enquête psychologique de Pascal ». Sa leçon magistrale, illustrée de nombreuses citations judicieusement choisies, tirées non seulement des « Pensées » mais encore de quelques-uns des grands textes qu'elles ont plus ou moins directement inspirés, a été vivement applaudie par un auditoire où les élèves et anciens élèves de l'orateur se pressaient en foule.

*
* * *

Ainsi qu'on en pourra juger par ces extraits de sa « présentation » par le Directeur de l'Institut, M. Kurt Fisher est l'un de ceux qui se sont le plus utilement consacrés au développement de l'archéologie en Haïti :

« Celui qui, allié à une des plus prestigieuses familles de Port-au-Prince, est désormais intégré, corps et âme, à la cité haïtienne que ses activités ornent et enrichissent, est né à Vienne, en Autriche. Ses ancêtres étaient collectionneurs d'art et antiquaires, au fil de plusieurs générations. C'est dans la capitale danubienne que s'affirme sa vocation. Il s'inscrit à l'Institut d'Archéologie de l'Université. Là, il compte, parmi ses maîtres, Robert Heine Geldern, actuellement attaché à l'American Museum of Natural History, Roeck et Bleichsteiner ainsi que les RR. PP. Koppers et Schmidt, du Collège Saint Gabriel foyer célèbre d'études anthropologiques et ethnographiques. Il fait ses premières armes en participant aux fouilles organisées par l'Université sur le site romain de Carnuntum (Oppidum de la Haute Pannonie, dans la vallée du Danube). Des excursions archéologiques le conduisent, d'autre part, en Yougoslavie, en Albanie et en Grèce. Au cours des années 30, il complète ses études à Londres et séjourne à Paris où il se lie avec les américanistes groupés autour du Musée de l'Homme.

Peu de temps après son installation à Port-au-Prince, il y a 14 ans, il fonde avec Jacques Roumain le Bureau d'Ethnologie, il s'intéresse aussi vivement à l'Institut d'Ethnologie créé par le Dr. J. Price-Mars, qui l'appelle à y donner un enseignement régulier. Ses travaux, ses communications l'amènent à participer à différents congrès tenus en Europe ou en Amérique. Il visite de nombreux sites archéologiques du bassin des Caraïbes. Dans le même temps, sur place, il multiplie les fructueuses investigations : fouilles ; découverte, acquisition et interprétation de précieux vestiges du passé. Il a des relations personnelles avec les principaux savants se vouant à l'archéologie précolombienne et à l'organisation des Musées.

Aux côtés de notre compatriote G. H. Rivière, il se consacre, pendant l'hiver 1949-50, à la création du Musée du Peuple haïtien. Son renom et l'échange de renseignements et d'objets auquel il procède depuis longtemps avec diverses institutions le désignent tout particulièrement pour obtenir que d'importantes collections — Musée d'Histoire Naturelle de New York, Carlebach Galleries, Peabody Museum de Yale, Université de Porto-Rico, etc — complètent par des prêts les vitrines que tout le monde a admirées ici durant l'Exposition Internationale.

M. Kurt Fisher a installé à son domicile un véritable musée, doublé d'une bibliothèque, qu'il ouvre très libéralement à tous ceux qu'attirent les recherches sur l'histoire, l'ethnologie et la numismatique haïtiennes. Composer cet ensemble représente un effort si considérable qu'on s'émerveille de le savoir l'œuvre d'un seul homme et encore jeune. Il y a là, pour lui et ses amis, un grand sujet de fierté. »

Sa conférence, remarquable par sa densité scientifique, fut, pour les profanes, une initiation, et pour les initiés, une précieuse mise au point sur les deux civilisations précolombiennes qui se succédèrent sur le sol d'Haïti. Il fit un inventaire des différentes stations, de l'outillage qu'on y trouve ainsi que des principales collections existant tant en Haïti que dans les Musées étrangers. Il termina ce passionnant exposé par un appel à la jeunesse intellectuelle haïtienne ainsi qu'aux amateurs en faveur des fouilles archéologiques.

*
* *

Avant de lui donner la parole, M. Lando rappelle que M. Pompilus est un des plus anciens et des plus fidèles amis de l'Institut Français d'Haïti et qu'il est si connu des habitués des Mardis qu'il serait vraiment superflu de le présenter. Il remarque ensuite que, de par sa formation (ancien étudiant de la Sorbonne, il y passa brillamment la Licence ès Lettres d'enseignement) et ses fonctions (naguère sous-Secrétaire d'Etat à l'Education Nationale, il dirige actuellement l'E.N.S. d'Haïti), M. Pompilus ne pouvait manquer de se préoccuper plus que quiconque du destin de la langue française en ce pays, et qu'il allait nous en entretenir avec une exceptionnelle compétence puisqu'il prépare une savante thèse de doctorat ès lettres sur un sujet très voisin.

Cet exposé constitue une mise au point définitive, lucide et courageuse, d'une question qu'ont obscurcie et compliquée à plaisir bien des préjugés et bien des passions partisans.

EXPOSITIONS

a) « BLOC PEDAGOGIQUE »

L'exposition présentée par l'Institut Français d'Haïti sous le vocable « Bloc Pédagogique » a été inaugurée le samedi 2 février à 10 h. 30 du matin.

M. Georges Marc, Directeur général de l'Education Nationale, a bien voulu présider personnellement cette cérémonie aux côtés de M. Lando.

Outre des manuels et des ouvrages pédagogiques, des cartes et des graphiques, des films cinématographiques et fixes et divers types d'appareils très modernes donnent une idée concrète des méthodes récemment adoptées par l'enseignement français, particulièrement de ce qu'on est convenu d'appeler les procédés « audio-visuels ».

De très nombreux éducateurs haïtiens se sont longuement arrêtés devant ces vitrines. Les membres de la Mission Universitaire Française s'étaient mis à leur disposition pour leur offrir les explications utiles et les initier au fonctionnement des appareils.

b) « GAUGUIN-ART NEGRE »

Le groupe « Culture » que notre ami F. Morisseau-Leroy dirige avec la compétence et l'enthousiasme que l'on sait, a offert sa seconde manifestation, du 26 janvier au 9 février. Sur le thème « Gauguin et l'Art Nègre », des reproductions et des livres d'art étaient présentés dans le cadre désormais familier du Pavillon des Beaux-Arts de la Cité de l'Exposition. Le vernissage, en présence d'un public nombreux et conquis, permit, une fois de plus à l'initiateur du mouvement, d'en préciser le dessein : « Ces témoignages que présente « Culture » ont une énorme valeur éducative. Ils indiquent tout un courant qu'artistes et public haïtiens gagneraient à suivre de plus près ».

L'Institut Français avait pu mettre à la disposition des organisateurs une petite collection de documents ainsi qu'un film sur Gauguin qui fut projeté à l'issue du vernissage.

« Culture » est sur la bonne voie. Et s'il est permis de citer ici ce mot d'un auteur français selon lequel Gauguin réalisa « un de ces accords entre les génies des races sans lesquels le monde ne serait pas possédé par l'homme », on ne peut que remercier « Culture » d'avoir, dans son domaine, illustré une « conjonction » si nécessaire et si fertile.

* * *

JEAN BRIERRE SIGNE SON DERNIER ROMAN : « PROVINCE »

Samedi 9 février, à 5 heures de l'après-midi, l'éminent écrivain Jean F. Briere que « Conjonction » s'honore de compter parmi ses collaborateurs, signait son dernier roman « Province », au Palais des Beaux-Arts.

La réunion, organisée sous les auspices du groupe « Culture » remporta le plus vif succès. Après une éloquente et amicale allocution de M. Morisseau-Leroy, un nombreux public se pressa autour de la table de l'auteur, impatient d'obtenir un autographe. M. l'Ambassadeur de France et Madame Ludovic Chancel avaient tenu à honorer de leur présence cette fête des lettres haïtiennes. (1)

* * *

LA DELEGATION HAITIENNE A L'ONU INTERVIENT EN FAVEUR DE LA LANGUE FRANÇAISE.

Au nom de la délégation haïtienne à l'Organisation des Nations Unies,

(1) Dans l'article « Hommage à Jean Briere » paru dans le No. 36 de décembre 1951, les renvois de la page 34 ont été omis. Nous les indiquons ci-dessous :

- (1) Le Drapeau de demain. Port-au-Prince 1931, Imprimerie Haïtienne.
- (2) Les chansons secrètes. Port-au-Prince 1933, Imprimerie Haïtienne.
- (3) Nous garderons le Dieu. Port-au-Prince 1945, Imp. Henri Deschamps.
- (4) Black Soul. La Havane (Cuba) 1947, Editions Ley.

M. Ernest Chauvet a fait, lors de la séance du 31 juin dernier, devant la commission budgétaire de l'Assemblée, une intervention très remarquée, au sujet de l'emploi de la langue française.

Il a rappelé que près de 80% des documents du Secrétariat étaient rédigés seulement en anglais, contrairement aux stipulations de la Charte des Nations Unies qui prévoit que les deux langues doivent être sur pied d'égalité. Insistant pour que la Charte soit respectée sur ce point, M. Chauvet a présenté des arguments très pertinents ; il a dit notamment : « Elle (la langue française) a été et sera le trait d'union dans les relations internationales et cette situation privilégiée lui vient de son passé, de son utilité, de son sens de la synthèse et des moindres nuances qu'elle reflète ».

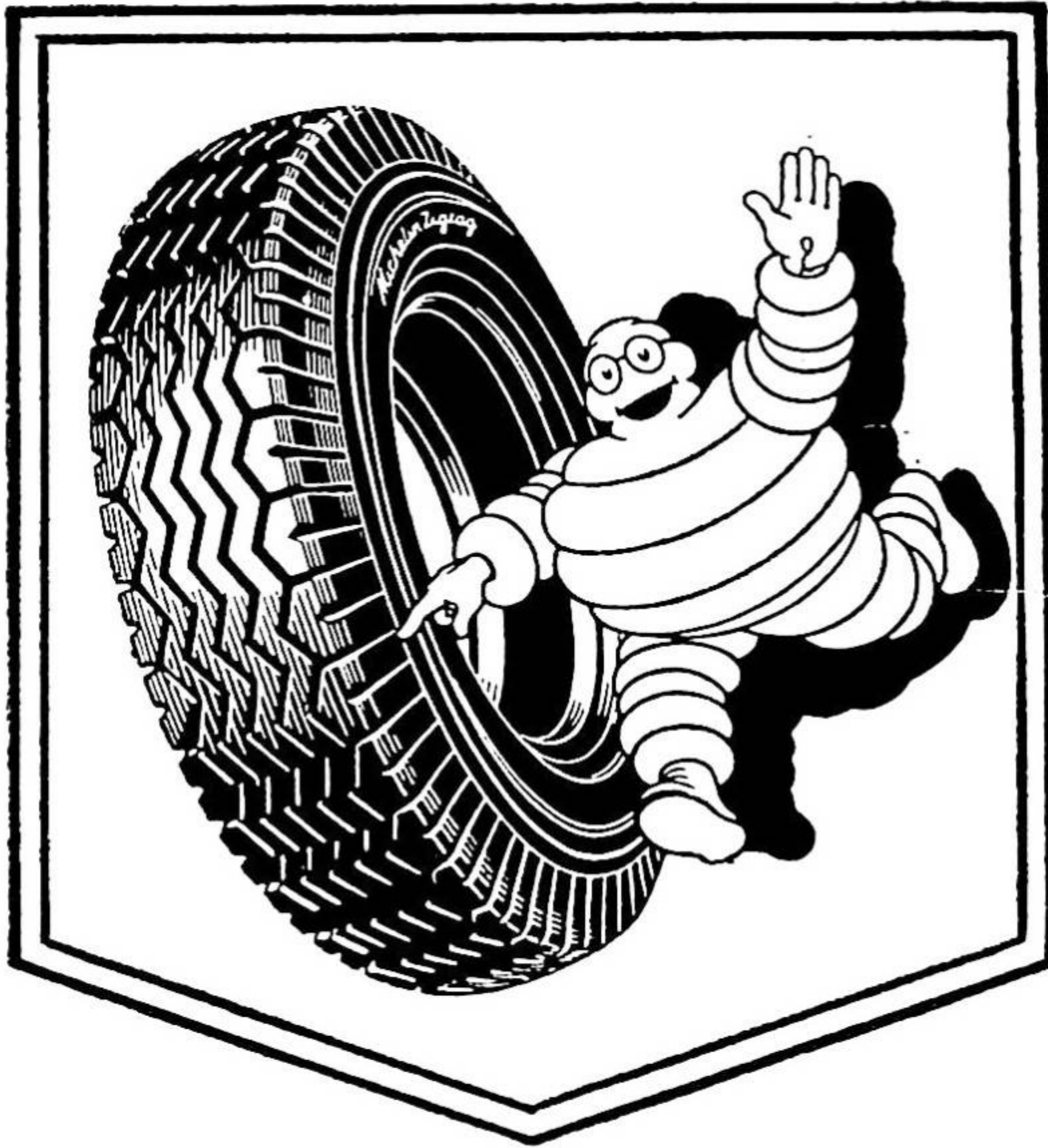
LE BAL DE L'ALLIANCE FRANÇAISE.

Le 28 février dernier, l'Alliance Française a organisé dans le cadre de l'hôtel « El Rancho » un bal que Son Excellence Monsieur le Président de la République et Madame Paul Magloire voulurent bien honorer de leur présence. A cette fête de l'élégance et de la charité, puisque la plus grande partie des bénéficiaires, grâce à la générosité du propriétaire de l'établissement, M. Albert Silvera, devait aller aux œuvres de l'Alliance, assistaient également l'Ambassadeur de France et Madame Ludovic Chancel à côté de personnalités haïtiennes et étrangères.

Monsieur Léon Laleau, Président de l'Alliance Française, prit la parole pour accueillir M. le Président de la République et Madame Magloire. Il en profita pour rappeler à l'attention des personnalités présentes que si les activités de l'Alliance Française affectaient momentanément ce caractère mondain, le résultat en serait une dîme prélevée sur le plaisir des plus fortunés au profit des déshérités, ce qui précisait davantage ce « but d'assistance sociale et d'extension culturelle » qu'avait toujours fait sien cette organisation.

MICHELIN

Le Meilleur du monde



Distributeur pour Haïti

L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

DENIS & Co.

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1909

SPECIALITES :

Matériaux de construction

Tissus et articles pour hommes

Palm Beach, fabrication française

Toile de lin pour drap, fabrication française

Baptiste pur fil, fabrication française

Vins de Bordeaux, marque « Perpezat »

Liqueurs de Bordeaux, marque « Perpezat »

A la Maison DENIS & Co., vous aurez toujours soin,
promptitude et satisfaction.

RENAULT

a révolutionné le marché de l'automobile en Haïti.

*Plus de 100 4CV depuis un an à Port-au-Prince ont
prouvé qu'une voiture peut être :*

- bon marché
- économique
- légère

*et rendre dans un rayon donné les mêmes services
qu'une grosse et lourde voiture.*

Pour les dures routes de Province : La **Renault Prairie** — 10 places.

RENAULT habille vos besoins de transport sur mesure.

Concessionnaire pour Haïti
L'ABEILLE — Port-au-Prince.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT AUX
EDITIONS HENRI DESCHAMPS

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE

Cours Moyen et Supérieur

PAR PAUL MORAL

Professeur à l'Institut français d'Haïti.

GRAMMAIRE CLAUDE AUGE

Cours Élémentaire

Livre du Maître

PREMIERES NOTIONS D'ALGEBRE

à l'usage des écoles Primaires

Par les Sœurs de la Sagesse

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques
de la traction avant

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

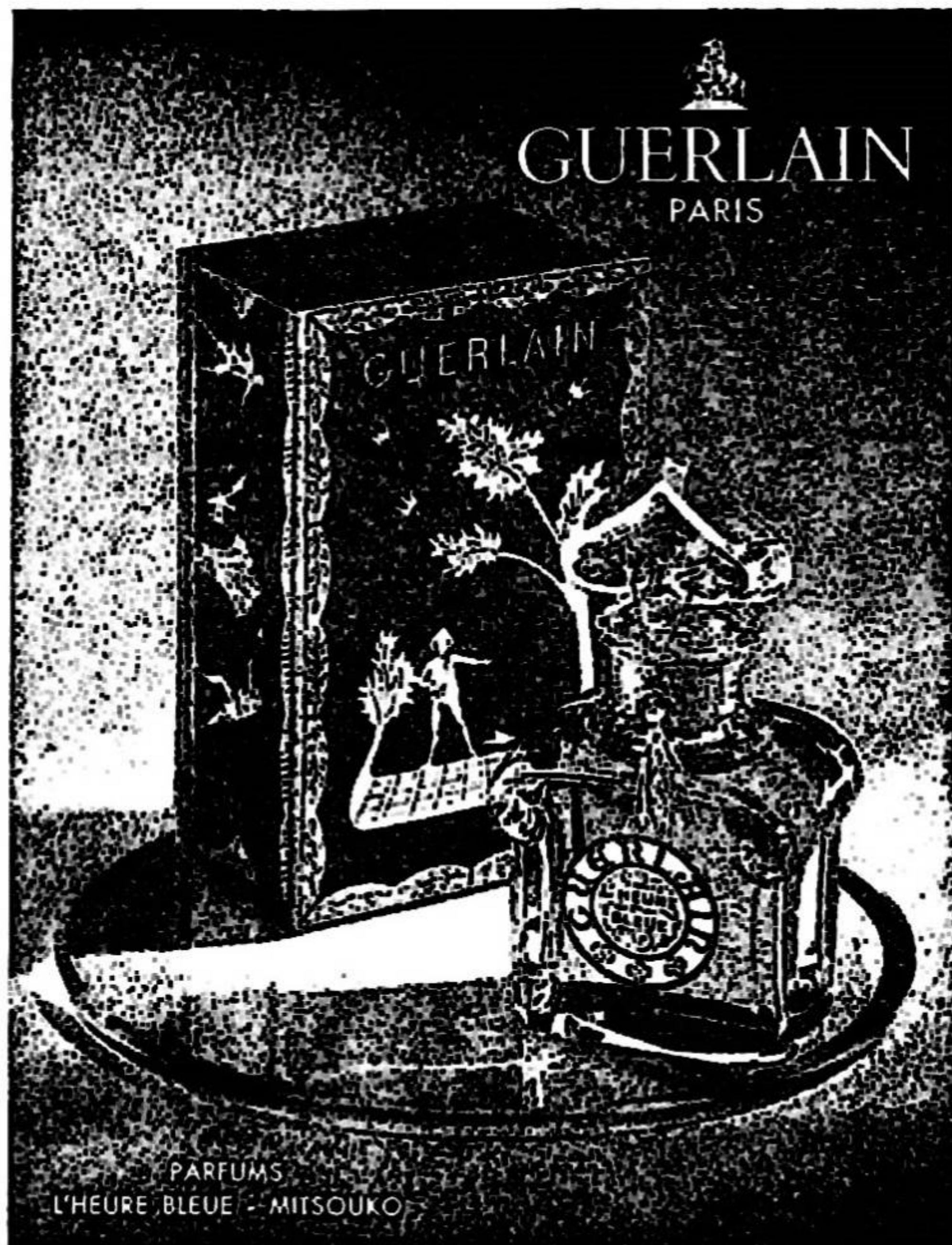
EN TOUTE INDÉPENDANCE

ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.



*La
Belle
Creole*

LE MAGASIN
DE LA FAMILLE

PARFUMS
FRANÇAIS

F. G. NAUDE

P. O. Box A-147

Phone 3723-2175

Cable NODECO

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Dépositaire de

- CHICKLETS ADAMS
- PATE DENTIFRICE KOLYNOS
- VINS FRANÇAIS S. LARCHER Père
& Fils
- BISCUITS VOORIES

- EMULSION SCOTT & BOWNE
- FILS D. M. C.
- ENOS FRUIT SALT
- PRODUITS PHARMACEUTIQUES
- INSECTICIDES BLACK FLAG

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

**ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL**

**PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795**

**CABLE ADDRESS
SOUSHOP**

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

**ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)**

**FREMY SEJOURNE
(1889-1937)**

**RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)**

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince
Tel. 2756



IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI
TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

